



Le réseau
de transport
d'électricité

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

SICAP
RÉSEAUX D'ÉNERGIES

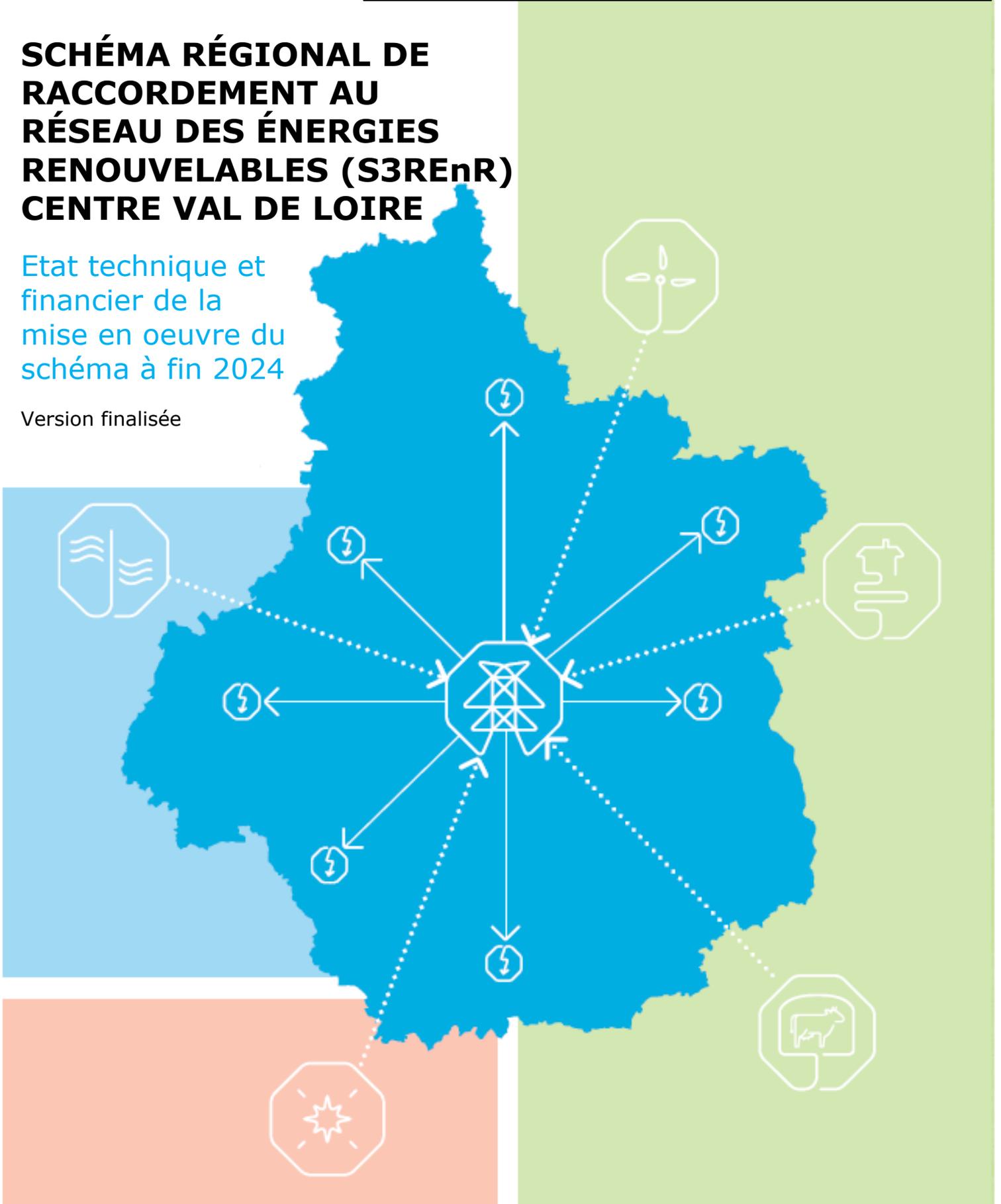
/ GROUPE
GEDIA

SYNELVA

SCHÉMA RÉGIONAL DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (S3REnR) CENTRE VAL DE LOIRE

Etat technique et
financier de la
mise en oeuvre du
schéma à fin 2024

Version finalisée



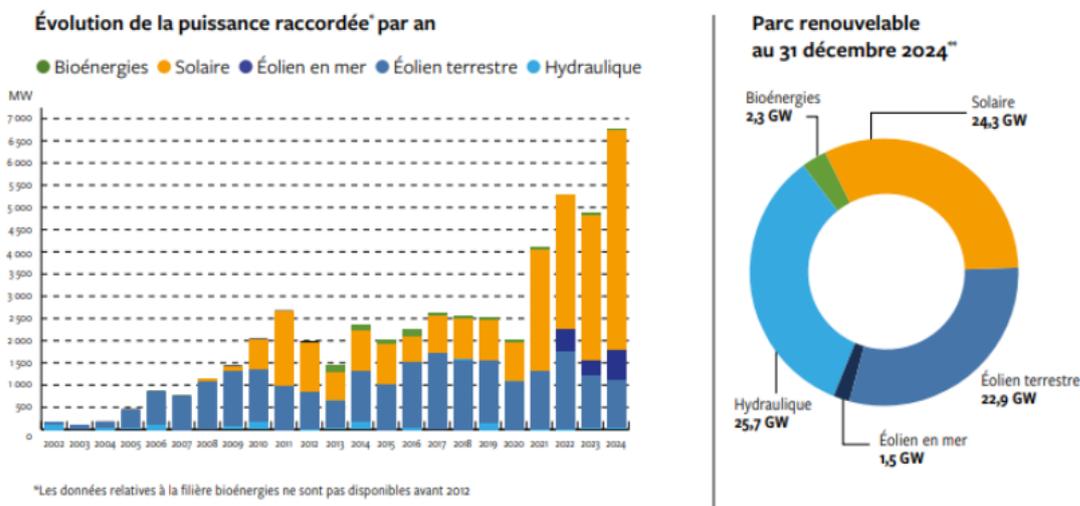
SOMMAIRE

Préambule.....	10
Evolution de la production EnR.....	11
Dynamique de raccordement EnR	11
Affectation des capacités réservées	12
Aménagements du schéma	15
Cartographie des travaux	17
Avancement des travaux	18
Etat financier du schéma	19
Indicateurs de suivi de mise en oeuvre du schéma	22
Conclusion	23
Annexes et clés de lecture	24
Evolution de la production EnR	24
Aménagements du schéma	24
Avancement des travaux	29
Etat financier du schéma	55
Capacités réservées par poste	55

Accélérer la transition énergétique : un impératif collectif, une mobilisation en actes

En 2024, la dynamique de raccordement des énergies renouvelables (EnR) a franchi un cap historique, avec un volume record de 5 900 MW nouvellement raccordés, reflet d'un engagement collectif croissant en faveur de la transition énergétique. Cette croissance de 9,3% par rapport à 2023 est majoritairement raccordée sur le RPD et principalement portée par le dynamisme des installations photovoltaïques, qui représentent 4 700 MW, dont 3 GW de projets raccordés en basse tension.

Ce mouvement s'inscrit dans la trajectoire définie par l'État pour faire du mix énergétique français un levier de souveraineté, de compétitivité et de résilience face aux défis climatiques. La France dispose désormais d'un parc de production EnR de plus de 76 000 MW, incluant l'ensemble des filières renouvelables, dont les trois premiers parcs éoliens en mer. Le parc hydraulique représente environ le tiers de la capacité installée, alors que les installations éoliennes et photovoltaïques représentent environ 63% du parc¹.



Évolution annuelle des volumes d'EnR raccordés (en MW)

Un changement d'échelle soutenu par une stratégie industrielle et territoriale structurante

La transition énergétique ne peut réussir qu'à condition d'être accompagnée par une transformation profonde des infrastructures de réseau. Les plans stratégiques portés par RTE et Enedis — respectivement à travers le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) et le Plan de Développement des Réseaux — traduisent cette ambition en cohérence avec les ambitions de l'État en matière d'évolution du mix énergétique. Leur mise en œuvre repose sur trois piliers :

- La construction ciblée de nouveaux ouvrages dans toutes les régions, couplée à l'optimisation du réseau existant ;
- La priorisation des investissements au regard des besoins réels d'accueil d'EnR, en veillant à optimiser le bénéfice pour la collectivité ;
- Une coordination renforcée avec les producteurs, rendue possible par une information transparente sur la mise à disposition des capacités d'accueil et les délais de travaux associés.

En anticipation de la mise en œuvre de ces plans stratégiques de développement et renforcement des réseaux publics, Enedis et RTE ont collaboré afin de définir un ordonnancement des projets d'infrastructures nécessaires à l'augmentation des capacités

d'accueil. Cet ordonnancement constitue une réponse concrète à l'impératif de rapidité, de coût maîtrisé, et de lisibilité dans les parcours de raccordement.

Afin d'assurer la transparence sur cette démarche et d'offrir de la visibilité sur la mise à disposition de capacités d'accueil sur le réseau, des cartographies des travaux indiquant les dates de mises en service des ouvrages et la capacité d'accueil dégagées pour les énergies renouvelables sont mises à la disposition des parties prenantes sur le site de RTE. Ces cartographies régionales seront actualisées régulièrement et devraient permettre aux porteurs de projets d'affiner leur stratégie de développement.

Le nouveau cadre réglementaire : un levier de transformation à structurer

Le décret du 21 juillet 2024, issu de la loi APER, redéfinit le pilotage des S3REnR (Schémas Régionaux de Raccordement aux EnR). Il introduit une logique de planification évolutive, ancrée dans la réalité des territoires et adaptée aux nouveaux enjeux industriels.

Les principales avancées sont :

- **La mise en place d'une plateforme d'échange numérique** permettant une prise en compte plus fine des prévisions d'installations de production d'électricité pour l'élaboration des nouveaux schémas.
- **Des délais raccourcis pour les révisions** des schémas, en cohérence avec les rythmes de développement des projets.
- **Un horizon de planification des schémas plus long**, de 10 à 15 ans, permettant de mieux dessiner les ouvrages de réseaux à prévoir.
- **La création d'ouvrages prioritaires**, destinés à anticiper les dynamiques de projets avérés et éviter les effets de projets à long développement très incertains bloquants.
- **L'introduction de "réservoirs de travaux"** : dispositifs permettant de répondre aux demandes nouvelles de raccordement qui n'auraient pas été anticipées dans la révision d'un schéma.
- **Une concertation renforcée** avec les collectivités et acteurs de l'aménagement du territoire, pour une planification qui croise ambitions énergétiques et développement local.

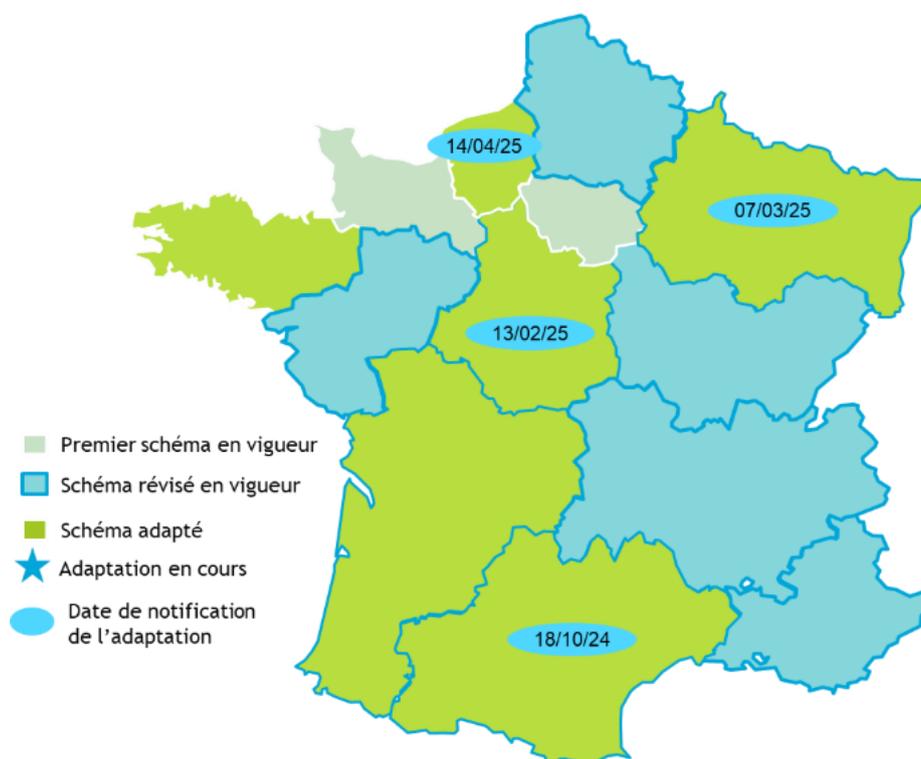
Ce cadre pose les bases d'un pilotage plus agile, à condition qu'il soit porté par un dialogue stratégique permanent entre l'État, les gestionnaires de réseaux, les producteurs et les collectivités.

En complément de l'évolution du cadre réglementaire, un cycle de concertation avec les parties prenantes s'est engagé afin de décliner les dispositions du nouveau décret dans les Documentations Techniques des Réseaux (DTR) des gestionnaires de réseau. Ce cycle d'échanges doit notamment permettre de renforcer la cohérence entre les cibles locales de production à raccorder à l'horizon 2035 et les objectifs fixés au niveau national. Il doit également préciser la mise en place des dispositifs qui rendront la planification plus rapide et plus efficiente pour accélérer les raccordements de production, en particulier dans les zones à forte dynamique. Cette planification doit notamment s'appuyer (i) sur la définition de zones d'accélération et (ii) sur l'identification d'ouvrages prioritaires.

Par ailleurs, la circulaire « Ferracci » signée par le ministre de l'Industrie et de l'Énergie le 21 mars 2025, révisant la circulaire dite « Fontaine », a été élaborée sous l'égide de la DGEC. Son objectif principal est de simplifier et d'accélérer le processus de concertation à l'amont des travaux d'infrastructures publiques de transport et de distribution d'électricité, en particulier dans le cadre du développement des énergies renouvelables (EnR).

Dans l'attente, les dernières adaptations de schémas permettant l'émission d'offres de raccordement

Pour répondre rapidement à la dynamique croissante des projets d'énergies renouvelables terrestres, les gestionnaires de réseau ont pris des mesures proactives en notifiant les dernières adaptations avant l'entrée en vigueur du nouveau cadre de réalisation des S3REnR. En 2024, une seule adaptation du schéma Occitanie a été notifiée, permettant de libérer un volume de capacités réservées supplémentaires de 1 230 MW. Trois adaptations ont également été notifiées depuis début 2025 sur les schémas Centre-Val de Loire, Grand Est, et Haute Normandie. L'échec de l'adaptation envisagée dans la région Bourgogne-Franche-Comté a par ailleurs été acté, du fait du non-respect des critères de l'adaptation induit par l'ampleur des travaux nécessaires : le processus de révision dans le nouveau cadre a donc été lancé au plus tôt.

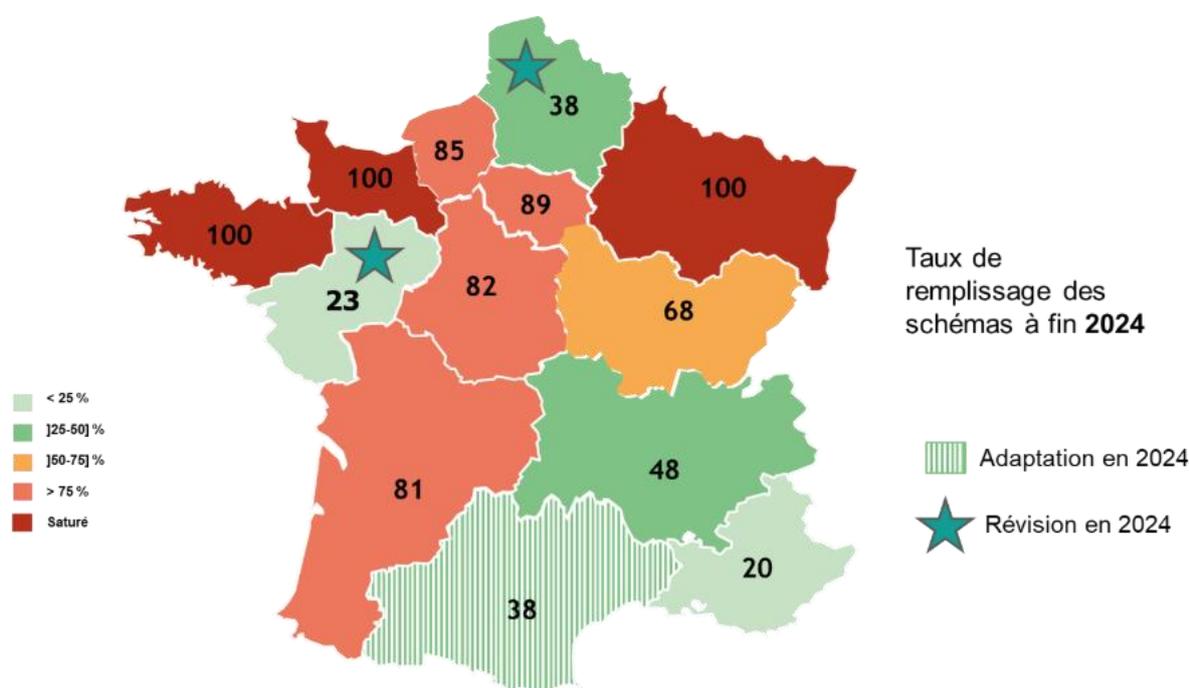


Adaptations de schémas réalisées et en cours à fin 2024

Les nouvelles dispositions de la loi APER ne prévoient plus la possibilité d'adaptation de schémas aux bénéfices des nouveaux mécanismes décrits supra. En particulier, une nouvelle flexibilité (mobilisation d'un réservoir de travaux prédéfinis) viendra compléter les transferts de capacité réservée et de travaux, pour continuer d'émettre des offres de raccordement entre deux processus de révisions.

Un nouveau cycle de révision des S3REnR bénéficiant des avancées de la loi APER est lancé.

A fin 2024, 66% de la capacité d'accueil des réseaux réservée aux projets EnR est affectée à des projets en cours de développement. Ce taux de réservation des capacités des schémas est en forte augmentation par rapport à celui observé fin 2023 (45%) compte-tenu en particulier de la forte dynamique des raccordements de PV BT, malgré la révision ou l'adaptation de trois schémas en 2024. Ainsi, l'entrée en vigueur des schémas Hauts-de-France et Pays de la Loire début 2024 ont permis la création de près de 10,5 GW supplémentaires de capacités réservées. Le schéma Bretagne entré en vigueur le 25 juin 2025 offre 4,4 GW de capacité d'accueil supplémentaire.



L'entrée en vigueur du décret de juillet 2024 fixant les nouvelles dispositions relatives aux modalités d'évolution d'un S3REnR, permet l'ouverture d'un cycle de révisions de l'ensemble des schémas. Ce décret, fruit d'un long processus législatif et de discussions intenses, impose le lancement des révisions avant fin janvier 2026 et leur achèvement dans un délai d'environ deux ans, soit entre début 2027 et début 2028. Les gestionnaires de réseau ont donc débuté les travaux de révision, en étroite coopération avec les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités, les producteurs et les autres parties prenantes. Ce processus de révision se déroule en cohérence avec la dynamique de raccordement constatée, les capacités encore disponibles et les trajectoires de développement des EnR voulues par l'Etat. Cette trajectoire concerne des projets de moyenne et grande puissance mais aussi de nombreux projets raccordés en basse tension - la « production diffuse » - qui s'inscrivent dans une dynamique très forte, dans certaines régions. Ainsi, les gestionnaires de réseau sont invités, lors des révisions, à fournir une vision indicative du développement de cette production diffuse.

A ce jour, trois révisions de schémas (Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire) ont officiellement été lancées. Les étapes préparatoires au lancement des révisions ont par ailleurs été entamés pour plusieurs autres schémas, à savoir la phase de collecte des prévisions d'installation de production et également celles de construction des scénarios pilotées par les DREAL.

Optimisation du raccordement des projets de petite puissance dans les zones saturées

Les gestionnaires de réseaux mettent en œuvre des stratégies pour accélérer le raccordement des projets de petite puissance, même dans les zones à forte saturation. En 2024, la dynamique de raccordement des projets photovoltaïques diffus reste robuste, y compris dans les zones rurales où la capacité d'accueil supplémentaire ne sera disponible qu'après des travaux significatifs. Les initiatives lancées par RTE et Enedis depuis 2022 pour proposer des solutions de raccordement anticipé ont permis de traiter plus de 4 000 demandes, grâce à des propositions bien accueillies par les parties prenantes.

Cependant, cette dynamique intense révèle des contraintes localisées sur un nombre croissant de postes sources depuis la fin de l'été 2024. Pour répondre à ces défis, les gestionnaires de réseaux intensifient leurs efforts pour optimiser le raccordement des installations, notamment dans les milieux agricoles. En l'absence de pilotabilité des installations photovoltaïques de faible puissance à date, RTE et certains gestionnaires de réseaux explorent des leviers supplémentaires, tels que l'appel à des flexibilités additionnelles.

Les prochaines révisions des schémas S3REnR devront intégrer de manière adéquate le volume de production diffuse, en tenant compte des évolutions des modalités de soutien aux installations photovoltaïques, notamment en raison de la modification du tarif « S21 ». Ces ajustements visent à aligner la taille des installations au bénéfice des projets de puissances plus élevées, pour se conformer aux objectifs de développement à moyen terme du gouvernement.

Mise en œuvre de solutions flexibles pour un raccordement rapide et économique

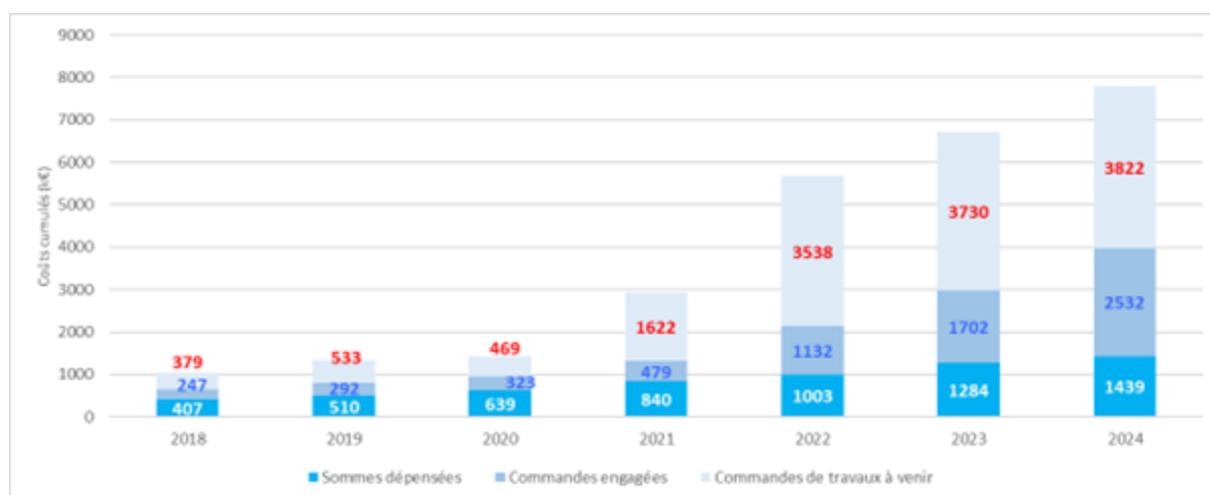
Pour accélérer les raccordements de production d'énergies renouvelables tout en minimisant les coûts pour la collectivité, les gestionnaires de réseaux adoptent massivement des solutions flexibles, telles que les automates d'écêtement. Ces dispositifs, déployés par RTE, repoussent les limites d'utilisation du réseau existant et optimisent son dimensionnement.

Enedis a lancé une expérimentation d'écêtement dans les départements des Landes et de la Somme, augmentant ainsi la capacité d'accueil des postes sources d'environ 200 MW dans le cadre du projet Reflex. Des projets en développement bénéficient déjà de ces nouvelles capacités. Enedis prévoit une généralisation progressive de ce principe, avec une première phase de déploiement de Reflex sur une centaine de transformateurs entre 2025 et 2027, suivie d'une généralisation à partir de 2028 grâce aux outils et méthodes industrielles développées.

Des investissements en hausse continue pour adapter l'infrastructure à la dynamique des EnR

En 2024, les demandes de raccordement ont continué de croître fortement par rapport aux années précédentes. La prédominance des projets photovoltaïques (PV) reste notable, en raison de leur meilleure acceptabilité par rapport aux autres filières, notamment en termes d'insertion paysagère et d'appropriation par les habitants, surtout pour les nombreux projets de faible puissance. Les puissances unitaires varient considérablement selon les projets, avec un dynamisme accru des installations de puissance modérée, tandis que les demandes de raccordement de plusieurs centaines de MW se poursuivent.

Cette dynamique entraîne une augmentation des volumes d'investissement pour développer les ouvrages prévus dans les schémas S3REnR révisés. Ces investissements sont réalisés en adéquation avec les dynamiques de croissance locale et sont conjointement ordonnancés pour piloter l'effort industriel de mise à disposition de capacités de manière efficace.



Evolution des investissements cumulés pour les créations et les renforcements à fin 2024

La forte croissance des commandes engagées depuis 2022 se poursuit, illustrant l'accélération du financement des ouvrages inclus dans les schémas par les gestionnaires de réseau et les producteurs. De plus, l'évolution des commandes de travaux à venir met en évidence les enjeux d'investissement auxquels les gestionnaires de réseaux doivent faire face pour accueillir les EnR.

Les gestionnaires des réseaux font évoluer leur stratégie d'approvisionnement pour garantir des solutions d'infrastructure au meilleur coût avec des délais maîtrisés, dans un contexte international tendu.

Dans un contexte international marqué par une compétition accrue, les gestionnaires de réseaux adaptent leur stratégie d'approvisionnement pour garantir des solutions d'infrastructure au meilleur coût et avec des délais maîtrisés.

Cette adaptation repose, pour RTE sur une organisation industrielle développée pour RTE dans le cadre du SDDR elle consiste à modifier la stratégie d'approvisionnement de l'entreprise dans le but de reconstituer les capacités de production de la filière, de permettre le passage à l'échelle, et d'assurer la maîtrise de composants clés de la chaîne de valeur en Europe en général et en France en particulier, tout en contenant les prix.

Les gestionnaires de réseaux se concentrent sur plusieurs axes stratégiques :

1. **Sécurisation des approvisionnements**: En planifiant, massifiant et standardisant les matériels, ils assurent une disponibilité continue des ressources nécessaires.
2. **Visibilité accrue pour les fournisseurs**: En s'engageant sur des volumes plus importants et des durées de contrats prolongées (jusqu'à 8 à 10 ans, contre 3 à 5 ans habituellement), ils offrent une stabilité et une prévisibilité aux partenaires commerciaux.
3. **Anticipation des commandes**: Pour garantir la mise en œuvre de leurs engagements, ils anticipent une partie de leurs commandes.
4. **L'industrialisation des travaux**: la mise en œuvre de solution standards, de type bâtiment industriel pré équipé en matériel, appelées « postes source express », permet à Enedis de construire plus rapidement les postes sources pour répondre aux demandes de raccordement des producteurs.

En outre, les gestionnaires de réseaux appliquent largement le principe de **dimensionnement durable** des liaisons de raccordement des postes sources. Cette approche consiste à prévoir un dimensionnement supérieur aux besoins de court terme, évitant ainsi des travaux successifs et les incertitudes associées, tout en optimisant l'efficacité économique.

Cette stratégie industrielle, visant à optimiser les coûts et les délais de mise en service des infrastructures, est mise en œuvre par l'ordonnancement des ouvrages et suit la dynamique de raccordement dans les territoires.

PRÉAMBULE

Le S3REnR Centre Val-de-Loire a été publié au recueil des actes administratifs le 22/03/2023. Ce schéma met à disposition des projets de production EnR une capacité d'accueil de 4 000 MW, dont 3 125 MW de capacités nouvellement créées s'ajoutant aux 725 MW préexistants. La quote-part globale s'élève à 63.41 k€/MW (valeur actualisée au 01/02/2025). Les montants d'investissements de l'état initial et du schéma sont détaillés ci-dessous.

Investissements du schéma :

- Créations financées par la quote-part payée par les producteurs : 288,5 M€ dont 118,9 M€ GRD
- Renforcements financés par le TURPE : 112,7 M€ dont 15,5 M€ GRD

Autres investissements des gestionnaires de réseau, contribuant à l'accueil des EnR (Etat initial dont anciens schémas) : 262,1 M€

Le présent document a pour objet d'établir un état technique et financier de la mise en œuvre de ce S3REnR à la date du 31 décembre 2024, après plus d'une année d'application, conformément à l'article D321-21-1 du code de l'énergie. Pour mémoire, le précédent état technique et financier annuel à fin 2023 est disponible sur le site Internet de RTE. Cet état technique et financier a été élaboré conjointement avec SICAP, ENEDIS, SYNELVA, GEDIA, présenté à la DREAL Centre Val-de-Loire et publié sur le site internet de RTE. Il a également été annexé au bilan d'exécution du programme d'investissement adressé à la CRE. Les gestionnaires de réseau ont établi cet état en cohérence avec les chiffres du panorama des EnR publié par ailleurs. Le S3REnR, la cartographie associée, le rapport de concertation et le présent état technique et financier annuel sont disponibles sur le site internet de RTE à l'adresse : <https://www.rte-france.com/projets/s3renr>.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ENR

Dynamique de raccordement EnR

436 MW d'installations EnR raccordées en 2024

Le parc de production d'énergies renouvelables en service atteint 3208 MW (+16 % par rapport à 2023). Le volume des projets en développement atteint 4350 MW (+33 % par rapport à 2023).

Bilan de la production (en MW)

Etat d'avancement	Gestionnaire	À fin 2023	À fin 2024
En service	RTE	302	302
En service	ENEDIS	2206	2611
En service	ELD	264	295
En développement	RTE	1304	1592
En développement	ENEDIS	1868	2674
En développement	ELD	111	84

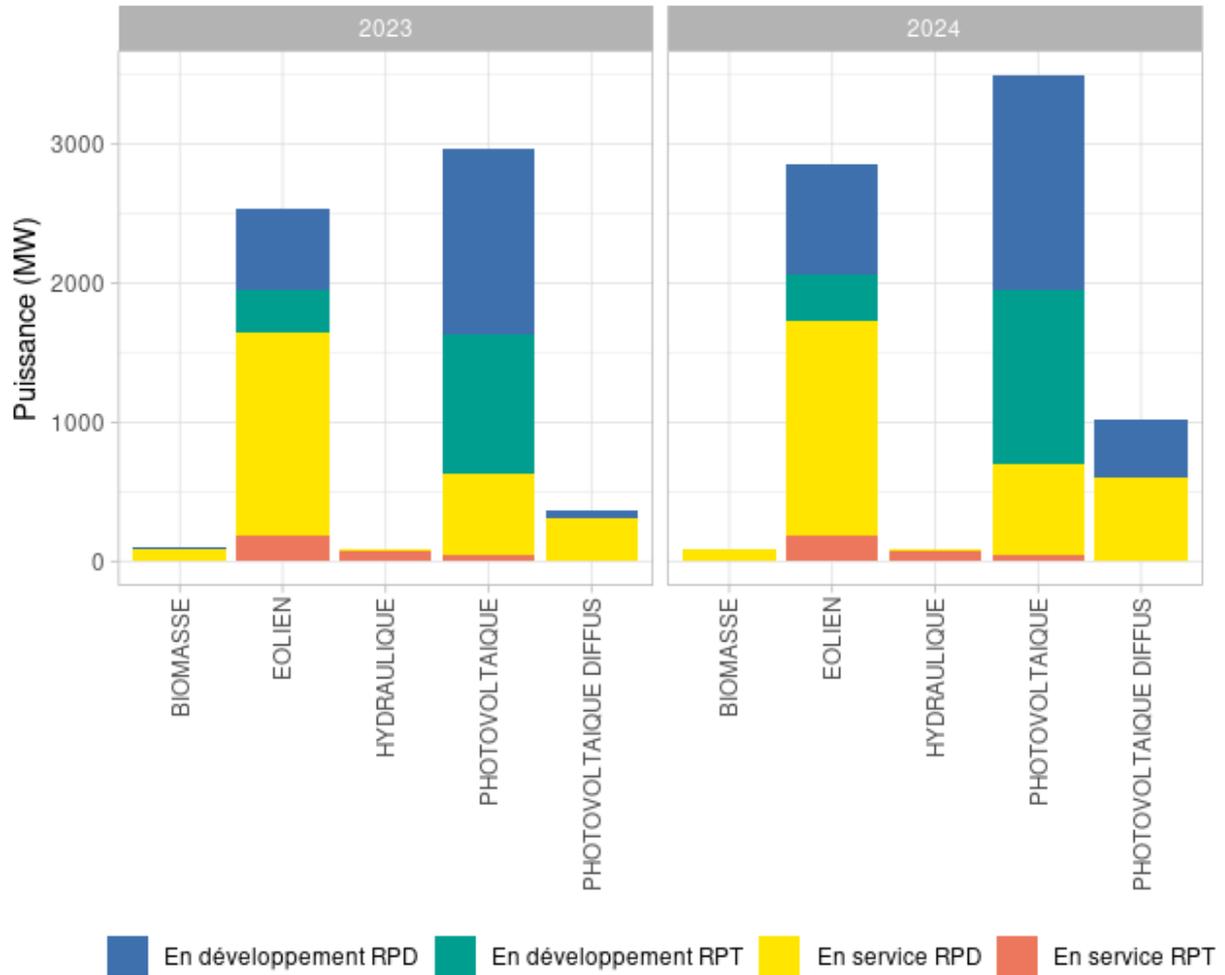
82 MW de production éolienne raccordée en 2024

La dynamique annuelle de raccordement de la production éolienne est de +5 %. Le volume total de projets éoliens en service et en développement affiche 2855 MW à fin 2024 (+13 % par rapport à 2023).

354 MW de production photovoltaïque raccordée en 2024

La dynamique annuelle de raccordement de la production photovoltaïque est de +38 %. Le volume total de projets photovoltaïques en service et en développement affiche 4517 MW à fin 2024 (+36 % par rapport à 2023).

Répartition par filière des installations EnR



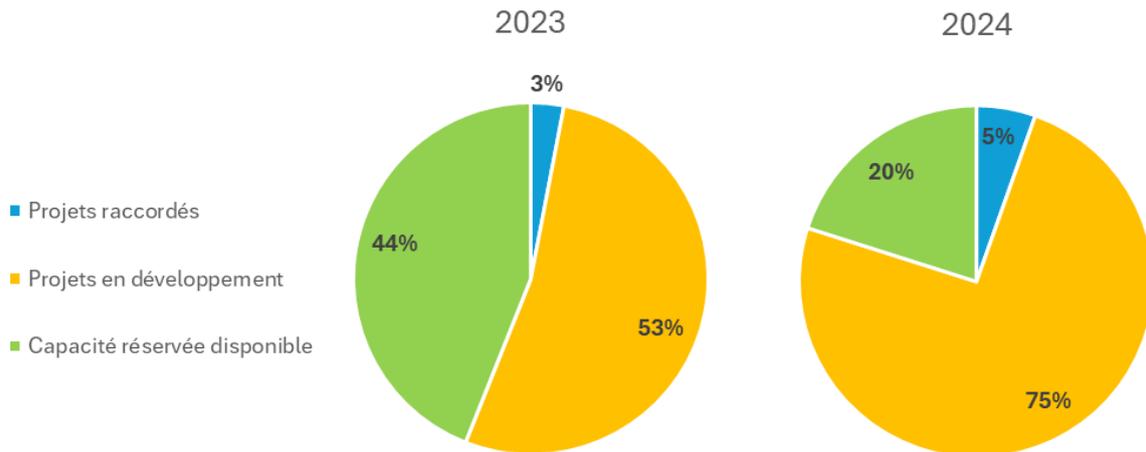
A noter qu'entre 2023 et 2024, le seuil utilisé pour représenter le photovoltaïque diffus dans le graphe ci-dessus est passé de 100 kVA à 250 kVA.

Affectation des capacités réservées

838 MW de capacités réservées attribuées en 2024

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution de l'affectation des capacités réservées du S3REnR en vigueur aux installations de production d'énergies renouvelables à fin 2024 et fin 2023.

Répartition de la capacité réservée selon le stade des projets EnR



80 % de la capacité du schéma allouée à fin 2024

Depuis la publication du S3REnR Centre Val-de-Loire, 3062 MW ont été affectés, dont 215 MW (5 %) ont été mis en service. Les capacités réservées de chacun des postes du S3REnR sont disponibles en annexe 5. Les capacités d'accueil du schéma sont mises à jour régulièrement sur le site internet Caparéseau.fr.

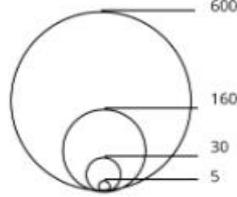
La localisation des capacités réservées attribuées est représentée sur la carte ci-dessous.

CENTRE VAL DE LOIRE

Capacité de la région

Capacité réservée (MW)

- CR Restante
- CR Attribuée



Réseau électrique

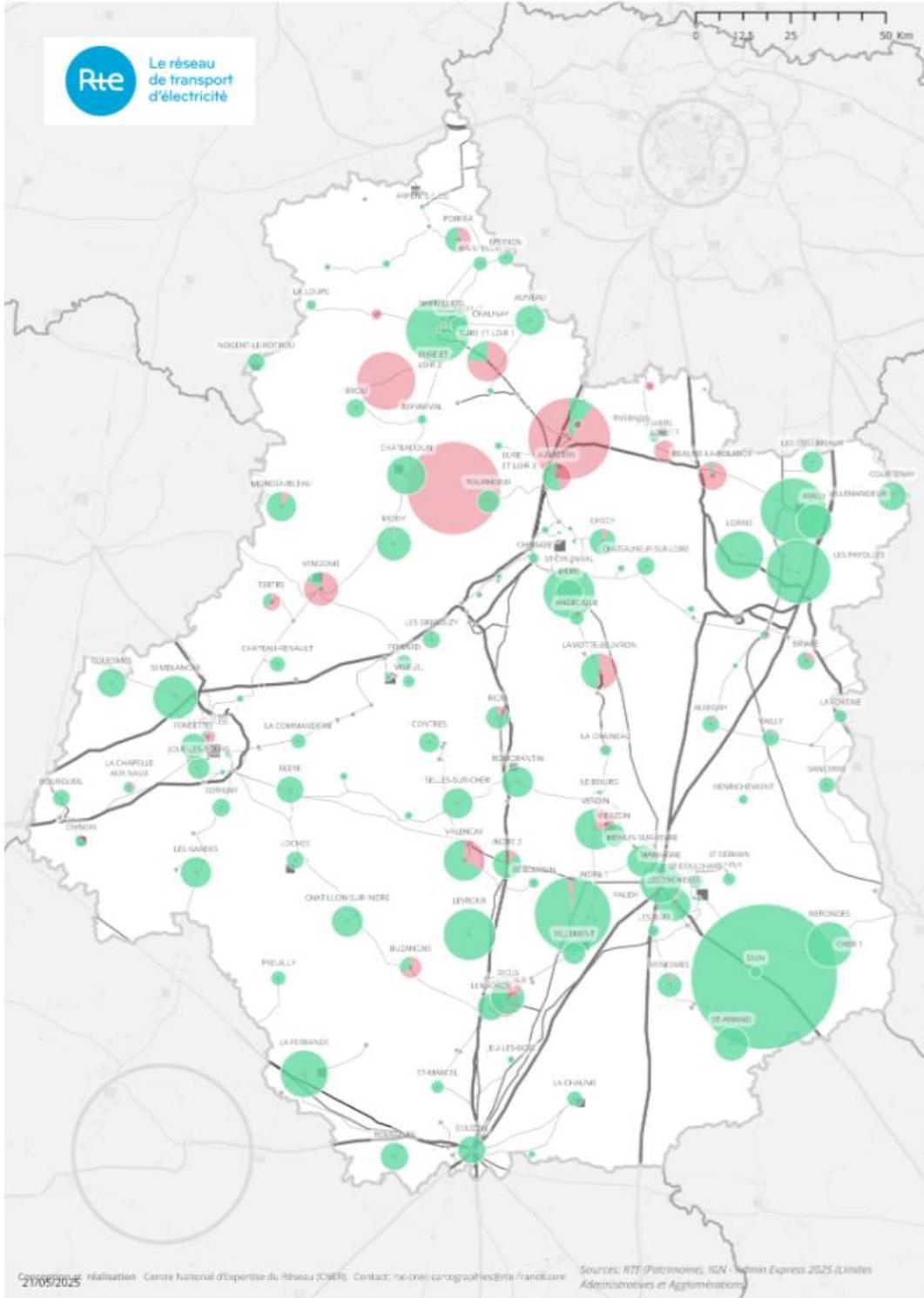
- 63 - 90 - 150 kV
- 225 kV
- 400 kV

Type d'ouvrage

- Poste
- Ligne

Administratif

- Agglomérations



AMÉNAGEMENTS DU SCHÉMA

Afin de prendre en compte les besoins des producteurs pour la localisation et le volume de leurs projets d'installations EnR, le S3REnR Centre Val-de-Loire a fait l'objet de transferts de capacité réservée sur l'année 2024.

1219 MW ont été transférés en 2024

Ce volume représente 181 transferts.

La liste complète des transferts et, le cas échéant, des travaux ajoutés et modifiés figure en annexe 2.

L'année 2024 a aussi connu les transferts de travaux à isocoût suivants :

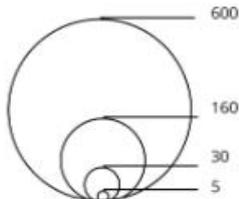
- Ajout de transformateur HTB/HTA de LES COLUMEAUX vers DEOLS
- Ajout de transformateur HTB/HTA et demi-rame de BROU vers LORRIS
- Ajout de transformateur HTB/HTA et demi-rame de TERTRE vers LORRIS
- Ajout de transformateur HTB/HTA de AMILLY vers MEHUN-SUR-YEVRE
- Mutation de transformateur HTB/HTA de LES BUIS vers MONDOUBLEAU
- Mutation de transformateur HTB/HTA de LES ORCHIDEES vers MOISY

CENTRE VAL DE LOIRE

Capacité de la région

Capacité de transfert (MW)

- CR Inchangée
- CR Ajoutée
- CR Enlevée



Réseau électrique

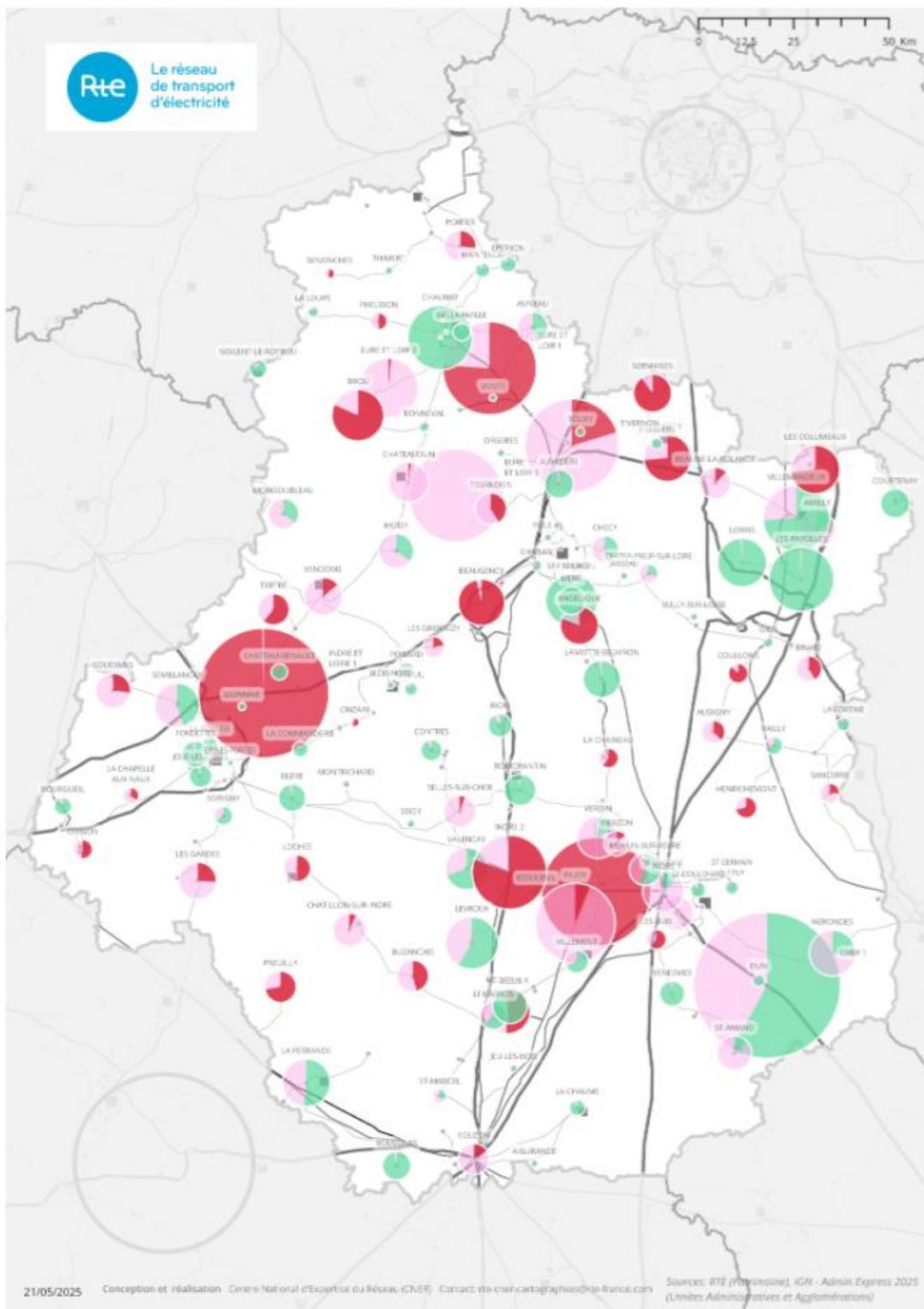
- 63 - 90 - 150 kV
- 225 kV
- 400 kV

Type d'ouvrage

- Poste
- Ligne

Administratif

- Agglomérations



CARTOGRAPHIE DES TRAVAUX

La cartographie ci-après représente les ouvrages renforcés ou créés inscrits au S3REnR avec leur date de mise en service prévisionnelle. Les ouvrages de l'état initial du S3REnR et le réseau existant sont présents sur la carte (fond de carte). Seuls les ouvrages inscrits au schéma sont détaillés.

A noter que les dates de mises en service prévisionnelles pourront évoluer en fonction de la dynamique de développement des EnR.

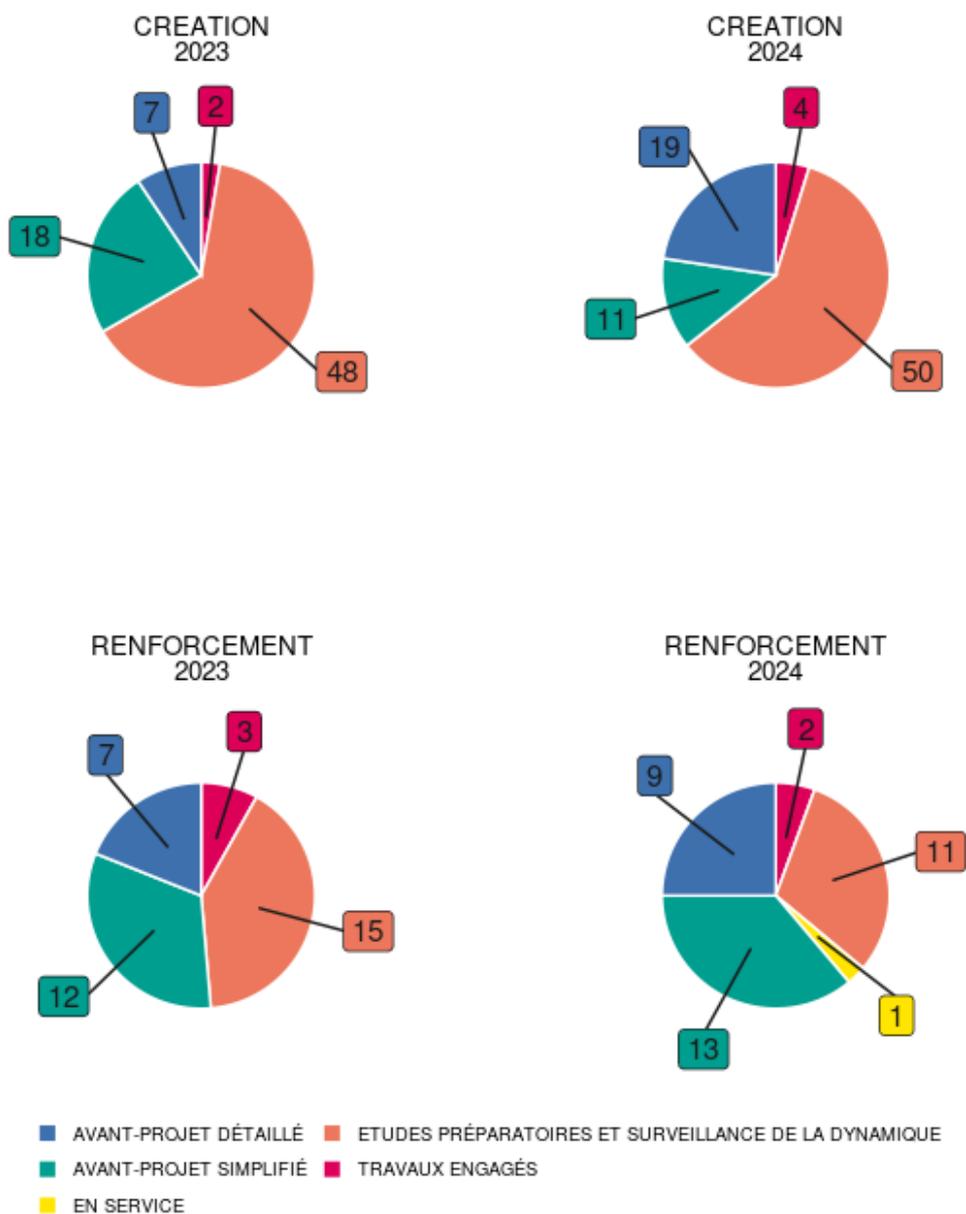


AVANCEMENT DES TRAVAUX

0 % des ouvrages de création sont en service

En complément, 37 % des ouvrages de création inscrits au schéma ont atteint le seuil de déclenchement de leurs travaux, et 62 % des ouvrages de renforcement.

Répartition des travaux du S3REnR



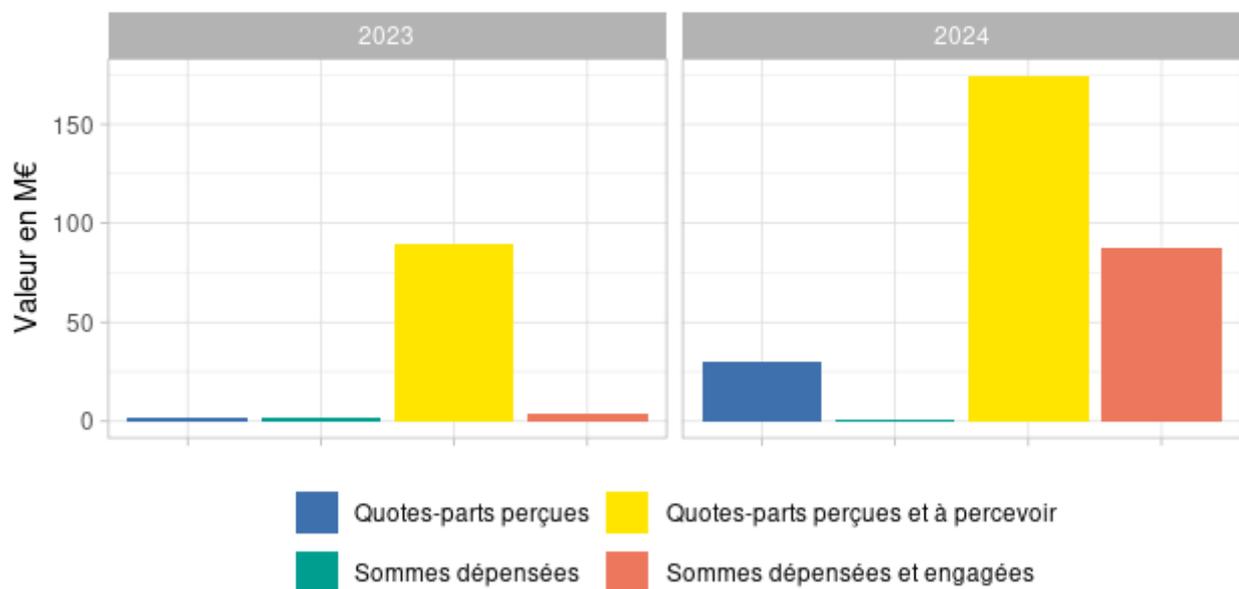
La liste détaillée des travaux de création et de renforcement du schéma ainsi que leur avancement, l'état du seuil de déclenchement, le seuil d'engagement, et leurs coûts figurent en annexe 2. Les différents stades d'avancement des projets inscrits au schéma sont détaillés en annexe 3.

ETAT FINANCIER DU SCHÉMA

29.9 M€ de quote-part versés par les producteurs et 6.3 M€ dépensés pour les travaux de création à fin 2024

Le montant de quote-part versé par les producteurs représente 474 % des sommes dépensées par les gestionnaires de réseau pour les créations à fin 2024. Ces recettes de quote-part sont à mettre en regard des éléments de dépense des gestionnaires de réseau qui s'étalent sur la durée des schémas représentés sur le graphique ci-dessous.

Evolution de la couverture des dépenses de création des gestionnaires de réseau par la quote-part



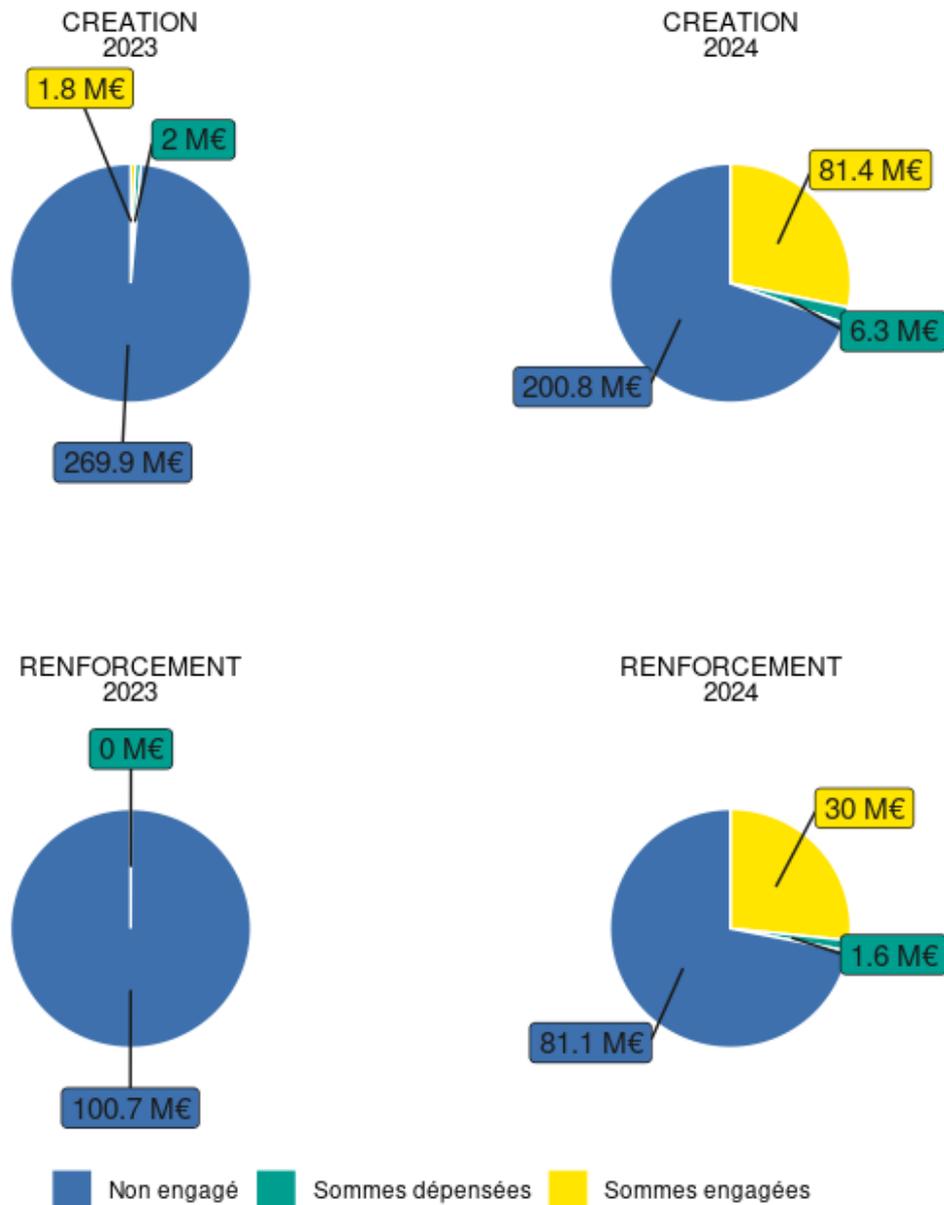
33.4 M€ (13 % du coût prévisionnel des travaux de création)

Il s'agit du montant qui serait perçu par les gestionnaires de réseau si les installations de production diffuse étaient soumises au paiement de la quote-part du S3REnR. Ces installations sont exonérées du paiement de la quote-part, mais sont comprises dans la capacité réservée du schéma (au dénominateur du calcul de la quote-part unitaire). Par conséquent, une partie du coût prévisionnel des investissements de création du S3REnR n'est pas financée au titre de la quote-part versée par les producteurs EnR, mais supportée par les gestionnaires de réseau, via le TURPE. Sur le schéma Centre Val-de-Loire 526.54 MW de production diffuse en service et en développement depuis l'approbation du S3REnR sont recensés à fin 2024.

7.9 M€ dépensés par les gestionnaires de réseau

au titre des investissements de création et de renforcement, soit environ 2 % des montants estimés des travaux.

Répartition des montants estimés des travaux du S3REnR

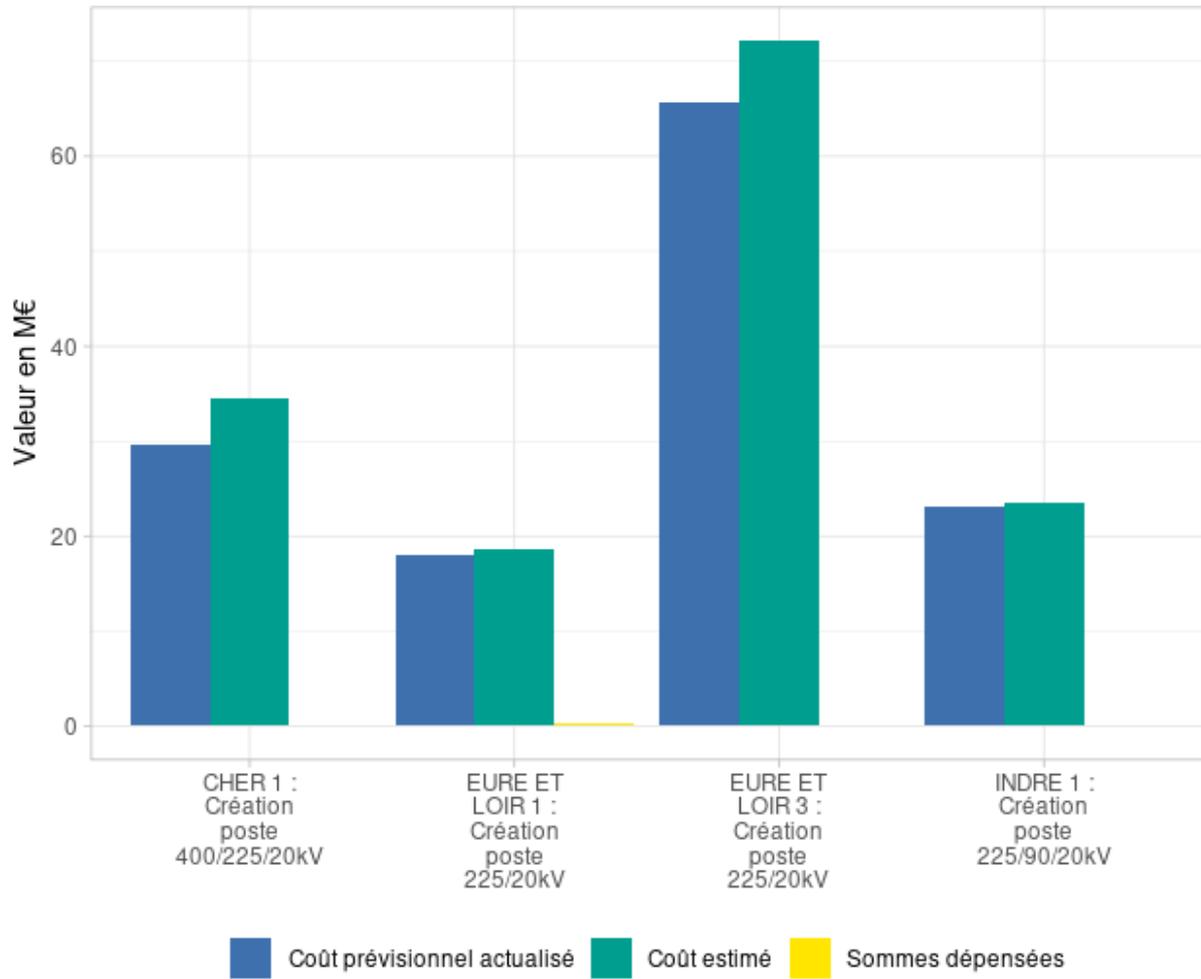


Le coût estimé des travaux de création est de 288.5 M€.

Ce montant représente une évolution de 9 % du coût des investissements de création par rapport au coût prévisionnel actualisé du schéma de 264.7 M€. Cette évolution de 23.8 M€ découle principalement des évolutions de consistance des travaux décidés à l'issue des études techniques détaillées, de l'évolution des prix des marchés postes et de la mise en place de paliers numériques dans les postes qui n'avaient pas été pris en compte initialement.

Le graphique suivant permet de visualiser l'évolution du coût des projets les plus structurants du S3REnR (coût prévisionnel, coût estimé, sommes dépensées).

Evolution du coût des projets structurants du schéma



INDICATEURS DE SUIVI DE MISE EN OEUVRE DU SCHÉMA

L'évaluation environnementale du S3REnR Centre Val-de-Loire réalisée selon les dispositions des articles R. 122-17 et suivants du code de l'environnement, présente des indicateurs de suivi (destinés à vérifier que les incidences défavorables ont correctement été appréciées, que les mesures prises pour éviter, réduire ou compenser les incidences négatives ont un caractère adéquat et également identifier les impacts négatifs imprévus du schéma). Ces indicateurs, mesurés annuellement, sont répertoriés et mesurés dans le tableau ci-après.

Enjeu environnemental	Indicateur de suivi de la mise en oeuvre du schéma	Valeurs de l'année 2023	Valeurs de l'année 2024	Valeur objectif issue de l'évaluation environnementale
Enjeu environnemental	Indicateur de suivi de la mise en œuvre du schéma	Valeurs de l'année 2023	Valeurs de l'année 2024	Valeur objectif issue de l'évaluation environnementale
1-Limiter les consommations énergétiques et les émissions de GES	Volume d'énergies renouvelables raccordées au réseau électrique (MW) dans le cadre du S3REnR	109	531,3	4000
2-Sécuriser l'acheminement de l'électricité de façon durable	Nombre annuel de situations d'urgence environnementale (incendie sous une ligne aérienne ou dans un poste électrique, déversement d'huile ou de matière dangereuse dans un poste) survenues en phase chantier d'un projet du S3REnR	0	0	0
3-Préserver les milieux naturels et les espèces et maintenir les fonctionnalités écologiques	Kilométrage de lignes électriques créés dans le cadre du S3REnR en zones Natura 2000	Sans objet en 2023	Sans objet en 2024	0
4-Préserver les paysages, le patrimoine et le cadre de vie	Pourcentage du linéaire des lignes électriques créées dans le cadre du S3REnR en technologie souterraine	Sans objet en 2023	Sans objet en 2024	100
5-Assurer une gestion rationnelle de l'espace, limiter l'épuisement des ressources minérales et assurer le maintien des activités agricoles et sylvicoles	Emprise consommée par les créations et les extensions de postes électriques dans le cadre du S3REnR	Sans objet en 2023	Sans objet en 2024	<25 ha
6-Protéger la ressource en eau	Gestion des espaces verts autour des postes créés ou en extension dans le cadre du S3REnR en technique « zéro phyto »	Sans objet en 2023	Sans objet en 2024	1
7-Limiter les nuisances et préserver la santé publique	Nombre de plaintes de riverains relatives au bruit transmises aux gestionnaires de réseau relatives à des ouvrages réalisés dans le cadre du S3REnR	Sans objet en 2023	Sans objet en 2024	0

CONCLUSION

Ce bilan du S3REnR Centre Val-de-Loire permet de consolider les enseignements suivants :

- La poursuite de la mise en service d'ouvrages, qu'ils soient de l'état initial ou inscrits dans le schéma, contribue à la libération d'un volume toujours plus important de capacité réservée aux producteurs ;
- L'attribution des capacités réservées du S3REnR conduit à recourir au mécanisme de transfert de capacités et de travaux à isocoûts.

ANNEXES ET CLÉS DE LECTURE

Evolution de la production EnR

Ce chapitre détaille dans un premier temps les évolutions de la production d'énergie renouvelable. Le premier paragraphe inclut le segment des puissances inférieures à 250 kVA, mais exclut les énergies renouvelables dont les conditions de raccordement sont fixées dans le cadre d'un appel d'offres (éolien en mer). Dans le paragraphe suivant, seules les capacités réservées au segment de puissance supérieur à 250 kVA sont abordées.

Les informations de ce chapitre sont constituées suivant les règles statistiques usuelles des gestionnaires de réseau, de façon à garantir la cohérence des données avec leurs autres publications. En particulier, on adopte la règle ci-dessous pour la localisation des gisements EnR dans le périmètre des S3REnR, qui peut différer de façon marginale de celle définie pour le calcul et le suivi des quotes-parts (la QP d'une installation est celle de son poste de raccordement) :

- Pour le RPT : la localisation correspond à la localisation géographique de la centrale de production qui est dans la majorité des cas la même que celle du poste de raccordement. Les centrales de production situées géographiquement dans la région mais raccordées dans une autre sont donc prises en compte. Néanmoins des différences peuvent exister si la centrale est géographiquement sur plusieurs régions ou en pleine mer (éolien offshore).
- Sur le RPD d'Enedis : RTE et Enedis tiennent compte du code INSEE du Point De Livraison (PDL). Si une installation est sur plusieurs régions, alors le PDL déterminera la région d'affectation. Dans des cas marginaux, il est possible qu'une installation ait son PDL dans une région A, mais qu'elle soit raccordée sur le poste source d'une région B. Dans ce cas, cette installation est comptée dans la région A dans le paragraphe 1 et dans la région B dans le cadre du S3REnR (§2) de ce chapitre.

Aménagements du schéma

Les transferts de capacité réservée notifiés au préfet de région pour l'année 2024 sont détaillés ci-dessous.

Poste de destination	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Poste d'origine	Capacité réservée avant transfert (MW) poste d'origine	Capacité réservée après transfert (MW) poste d'origine	Travaux remis en cause
AIGURANDE	2.5	3.0	LE MADRON	10.0	9.5	
AMILLY	36.0	38.0	BEAUNE-LA-ROLANDE	35.0	33.0	-
AMILLY	38.0	44.0	LES COLUMEAUX	14.5	8.5	
ANGELIQUE	28.0	36.5	BEAUGENCY	67.0	58.5	-
ARPEMPS (LES)	1.0	2.0	POIRIER	35.0	34.0	-
AUNEAU	31.0	33.5	EURE ET LOIR 1	211.0	208.5	
AUVILLIERS	29.0	29.5	ORGERES	2.0	1.5	-

Poste de destination	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Poste d'origine	Capacité réservée avant transfert (MW) poste d'origine	Capacité réservée après transfert (MW) poste d'origine	Travaux remis en cause
AUVILLIERS	29.5	30.5	TOURNOISIS	36.0	35.0	
BLERE	25.0	27.0	CHATILLON-SUR-INDRE	28.0	26.0	
BLERE	27.0	28.0	HENRICHEMONT	18.0	17.0	
BLOIS-NORD	1.0	2.0	BEAUGENCY	58.5	57.5	
BLOIS-NORD	2.0	3.0	HENRICHEMONT	17.0	16.0	
BONNEVAL	2.0	5.0	BROU	79.0	76.0	
BOURGUEIL	12.0	13.0	CHINON	8.0	7.0	
BOURGUEIL	8.0	12.0	LA CHAPELLE AUX NAUX	11.0	7.0	
BRIARE	25.0	32.5	EURE ET LOIR 1	208.5	201.0	
BUZANCAIS	36.0	37.5	INDRE 2	96.0	94.5	
CHAINGY	5.0	5.5	CHAFAUDS	3.0	2.5	
CHATEAU-RENAULT	10.0	11.0	LA PELOUSE	14.0	13.0	
CHATEAUDUN	41.0	53.0	BROU	76.0	64.0	
CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE	12.0	13.0	ANGELIQUE	36.5	35.5	
CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE	13.0	13.5	HENRICHEMONT	16.0	15.5	
CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE	13.5	14.5	SOURCE	2.0	1.0	
CHATILLON-SUR-INDRE	26.0	38.0	COULLONS	14.0	2.0	
CHATILLON-SUR-INDRE	39.0	40.5	HENRICHEMONT	15.5	14.0	
CHATILLON-SUR-INDRE	38.0	39.0	LES GARDES	48.0	47.0	
CHAUNAY	56.4	124.4	EURE ET LOIR 1	169.0	101.0	
CHECY	14.0	15.0	INDRE ET LOIRE 1	152.6	151.6	
CHECY	15.0	27.0	TOURNOISIS	35.0	23.0	
CHER 1	220.0	252.0	EURE ET LOIR 1	201.0	169.0	
CHER 1	252.0	292.0	INDRE ET LOIRE 1	151.6	111.6	
CHER 1	292.0	523.0	INDRE 1	312	281	
CONTRES	2.5	17.0	INDRE 2	94.5	80.0	
CONTRES	17.0	18.0	SELLES-SUR-CHER	18.5	17.5	
COUESMES	29.0	30.0	LA PELOUSE	13.0	12.0	
COUESMES	30.0	31.5	INDRE 1	281	279,5	
COURTENAY	8.5	11.0	POIRIER	34.0	31.5	
COURTENAY	11.0	31.0	TIVERNON	211.0	191.0	
DEOLS	20.0	23.0	LE MADRON	7.5	4.5	

Poste de destination	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Poste d'origine	Capacité réservée avant transfert (MW) poste d'origine	Capacité réservée après transfert (MW) poste d'origine	Travaux remis en cause
DEOLS	20.0	20.0	LES COLUMEAUX	21.5	21.5	Ajout Transformateur
DEOLS	23.0	36.0	TERTRE	27.0	14.0	
DEOLS	36.0	42.0	VILLEMENT	20.0	14.0	
DREUX	1.0	1.5	POIRIER	31.5	31.0	
DUN	17.0	18.0	HENRICHEMONT	14.0	13.0	
EGUZON	27.5	29.5	INDRE 1	279,5	277,5	
EPERNON	7.0	11.0	POIRIER	31.0	27.0	
EPINES-FORTES	2.0	3.0	LES GARDES	47.0	46.0	
FLEURY-LES-AUBRAIS	1.0	1.5	BELNEUF	2.0	1.5	
FONDETTES	25.0	26.0	LA PELOUSE	12.0	11.0	
GELLAINVILLE	1.0	7.0	EURE ET LOIR 1	101.0	95.0	
GELLAINVILLE	7.0	13.0	PHELIBON	12.0	6.0	
GIEN	2.0	5.0	AUBIGNY	18.0	15.0	
JARGEAU	2.0	3.0	AUBIGNY	15.0	14.0	
JEU-LES-BOIS	2.0	3.0	BUZANCAIS	37.5	36.5	
LA CHAUME	9.0	11.0	LE MADRON	9.5	7.5	
LA COMMANDERIE	9.0	10.5	ONZAIN	4.0	2.5	
LA FORTAIE	5.0	8.0	AUBIGNY	21.0	18.0	
LA LOUPE	2.0	4.5	BROU	52.0	49.5	
LA LOUPE	4.5	5.5	POIRIER	27.0	26.0	
LAMOTTE-BEUVRON	23.0	47.5	INDRE ET LOIRE 1	111.6	87.1	
LE BOURG	1.0	2.0	VERDIN	50.0	49.0	
LE MADRON	4.5	8.5	ANGELIQUE	35.5	31.5	
LE MADRON	8.5	25.5	BUZANCAIS	36.5	19.5	
LE MADRON	25.5	28.0	INDRE 1	277,5	275	
LES COLUMEAUX	8.5	9.5	BEAUNE-LA-ROLANDE	33.0	32.0	
LES COLUMEAUX	9.5	21.5	SERMAISES	50.0	38.0	
LES ORCHIDEES	10.0	12.0	MEHUN-SUR-YEVRE	38.0	36.0	
LES ORCHIDEES	12.0	17.0	PAUDY	174.0	169.0	
LES ORCHIDEES	17.0	40.5	INDRE 1	275	251,5	
LES PAYOLLES	124.0	124.5	BEAUNE-LA-ROLANDE	32.0	31.5	
LES PAYOLLES	106.0	124.0	BRIARE	32.5	14.5	
LES PAYOLLES	124.5	125.5	LES COLUMEAUX	21.5	20.5	
LEVROUX	35.5	45.0	LA CHAINEAU	16.0	6.5	
LEVROUX	45.0	71.0	PREUILLY	36.0	10.0	

Poste de destination	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Poste d'origine	Capacité réservée avant transfert (MW) poste d'origine	Capacité réservée après transfert (MW) poste d'origine	Travaux remis en cause
LEVROUX	84.5	85.5	SELLES-SUR-CHER	17.5	16.5	
LEVROUX	85.5	86.0	VALENCAY	18.0	17.5	
LEVROUX	86.0	87.0	VERDIN	49.0	48.0	
LEVROUX	71.0	84.5	INDRE 1	251,5	238	
LOCHES	6.0	9.0	CHATILLON-SUR-INDRE	40.5	37.5	
LOCHES	9.0	12.5	EURE ET LOIR 1	95.0	91.5	
LOCHES	12.5	13.5	LES GARDES	46.0	45.0	
LORRIS	25.0	37.0	BROU	64.0	52.0	Ajout de Transformateur
LORRIS	37.0	37.0	COULLONS	2.0	2.0	Mutation Transformateur
LORRIS	37.0	49.0	LOIRET 1	72.0	60.0	
LORRIS	49.0	77.0	SERMAISES	38.0	10.0	
LORRIS	77.0	77.0	TERTRE	14.0	14.0	Ajout de Transformateur
MAINTENON	9.0	9.5	BROU	49.5	49.0	
MARMAGNE	50.0	57.0				
MAZIERES	1.0	2.0	VERDIN	48.0	47.0	
MEHUN-SUR-YEVRE	15.0	15.0	AMILLY	44.0	44.0	Ajout de Transformateur
MEHUN-SUR-YEVRE	15.0	39.0	BEAUGENCY	57.5	33.5	
MOISY	12.0	41.5	BROU	49.0	19.5	
MOISY	41.5	41.5	LES ORCHIDEES	10.0	10.0	Mutation transformateur
MOISY	41.5	43.0	VENDOME	50.0	48.5	
MONDOUBLEAU	30.0	30.0	LES BUIS	14.0	14.0	Mutation transformateur
MONDOUBLEAU	30.0	34.0	VENDOME	48.5	44.5	
MONNAIE	1.0	2.0	LA PELOUSE	11.0	10.0	
MONNAIE	2.0	3.0	VENDOME	44.5	43.5	
MONTRICHARD	2.0	3.0	CHATILLON-SUR-INDRE	37.5	36.5	
MONTRICHARD	3.0	3.5	ONZAIN	2.5	2.0	
MOUSSEAUX	22.0	33.5	INDRE 1	238	226,5	
NERONDES	52.0	63.0	DUN	18.0	7.0	
NERONDES	63.0	67.5	EURE ET LOIR 1	91.5	87.0	
NERONDES	50.0	52.0	LES BUIS	14.0	12.0	
NERONDES	67.5	68.5	MEHUN-SUR-YEVRE	39.0	38.0	
NERONDES	68.5	69.5	VERDIN	47.0	46.0	

Poste de destination	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Poste d'origine	Capacité réservée avant transfert (MW) poste d'origine	Capacité réservée après transfert (MW) poste d'origine	Travaux remis en cause
NOGENT-LE-ROU	9.0	11.5	BROU	19.5	17.0	
NOGENT-LE-ROU	11.5	13.5	SENONCHES	4.0	2.0	
ORGERES	1.5	3.5	TOURNOISIS	23.0	21.0	
PITHIVIERS	1.0	6.0	SERMAISES	10.0	5.0	
POISARD	1.0	11.0	BEAUGENCY	33.5	23.5	
POLE 45	1.0	3.0	EURE ET LOIR 1	87.0	85.0	
REBOURSIN	4.0	5.5	SELLES-SUR-CHER	16.5	15.0	
REBOURSIN	2.5	4.0	INDRE 1	226,5	225	
RIOU	2.0	19.5	BEAUGENCY	23.5	6.0	
RIOU	19.5	20.5	SELLES-SUR-CHER	15.0	14.0	
RIOU	20.5	21.5	VERDIN	46.0	45.0	
ROMORANTIN	18.0	34.0	INDRE 2	80.0	64.0	
ROMORANTIN	34.0	36.0	SELLES-SUR-CHER	14.0	12.0	
SEIGY	2.0	2.5	ONZAIN	2.0	1.5	
SEIGY	2.5	3.5	SELLES-SUR-CHER	36.0	35.0	
SELLES-SUR-CHER	12.0	36.0	EURE ET LOIR 1	85.0	61.0	
SEMBLANCAY	62.0	62.0	EGUZON	29.5	29.5	Mutation transformateur
SEMBLANCAY	62.0	65.5	EURE ET LOIR 1	61.0	57.5	
SENONCHES	2.0	2.5	BROU	17.0	16.5	
SORIGNY	5.0	14.5	LES GARDES	45.0	35.5	
SOURCE	1.0	3.5	BEAUGENCY	6.0	3.5	
ST GERMAIN DU PUY	3.0	3.5	ST-DOULCHARD	10.5	10.0	
ST GERMAIN DU PUY	3.5	8.0	VIERZON	24.0	19.5	
ST-AMAND	38.0	41.5	LES BUIS	12.0	8.5	
ST-CYR-EN-VAL	0.0	85.6	INDRE ET LOIRE 1	87.1	1.5	
ST-DOULCHARD	2.0	10.5	INDRE 1	225	216,5	
THIMERT	2.0	3.5	EURE ET LOIR 2	108.0	106.5	
TOURY	1.0	4.0	LOIRET 1	60.0	57.0	
VAILLY	4.0	5.0	AUBIGNY	14.0	13.0	
VAILLY	5.0	13.0	HENRICHEMONT	13.0	5.0	
VALENCAY	17.5	39.5	ANGELIQUE	31.5	9.5	
VALENCAY	39.5	59.5	INDRE 2	64.0	44.0	
VENESMES	22.0	24.0	LES BUIS	8.5	6.5	
VERDIN	45.0	58.0	INDRE 2	44.0	31.0	

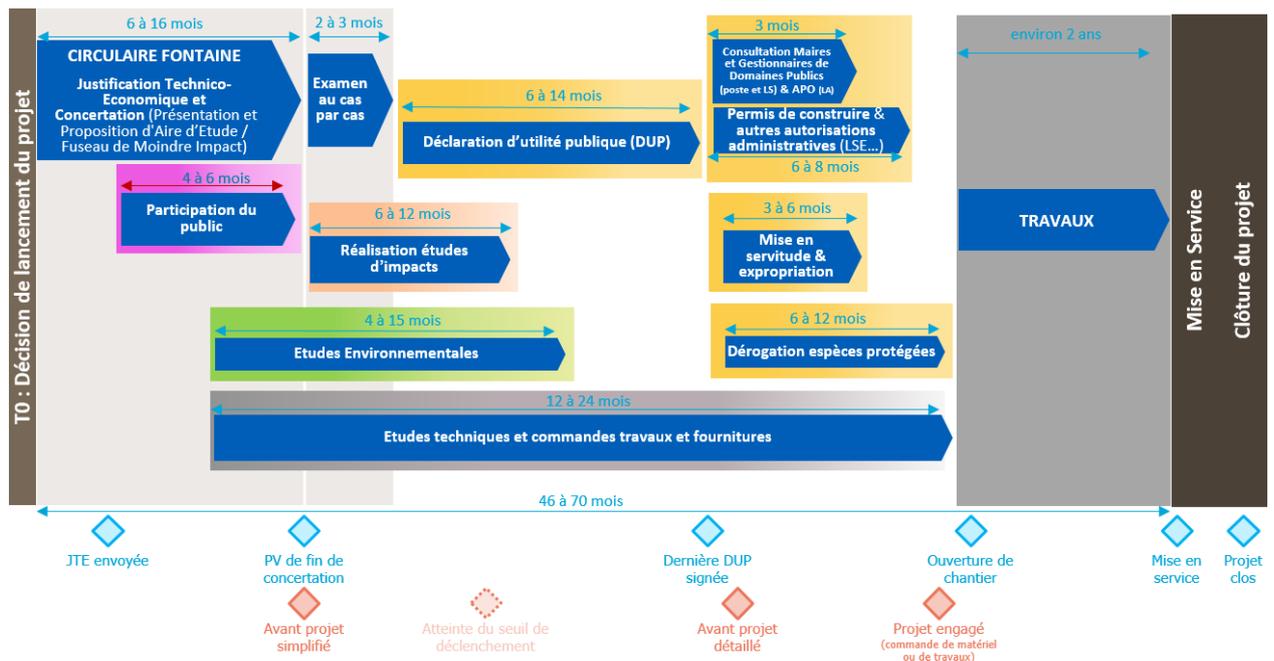
Poste de destination	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Poste d'origine	Capacité réservée avant transfert (MW) poste d'origine	Capacité réservée après transfert (MW) poste d'origine	Travaux remis en cause
VERDIN	58.0	65.5	INDRE 1	216,5	209	
VIERZON	19.5	21.0	INDRE 1	209	207,5	
VILLEMANDEUR	93.0	131.0	LOIRET 1	57.0	19.0	
VILLEMENT	14.0	21.0	VERDIN	65.5	58.5	
VINEUIL	6.0	7.0	BEAUGENCY	3.5	2.5	
VINEUIL	7.0	7.5	VENDOME	43.5	43.0	
VOVES	1.0	2.0	BROU	16.5	15.5	
VOVES	2.0	2.5	EURE ET LOIR 1	57.5	57.0	

Avancement des travaux

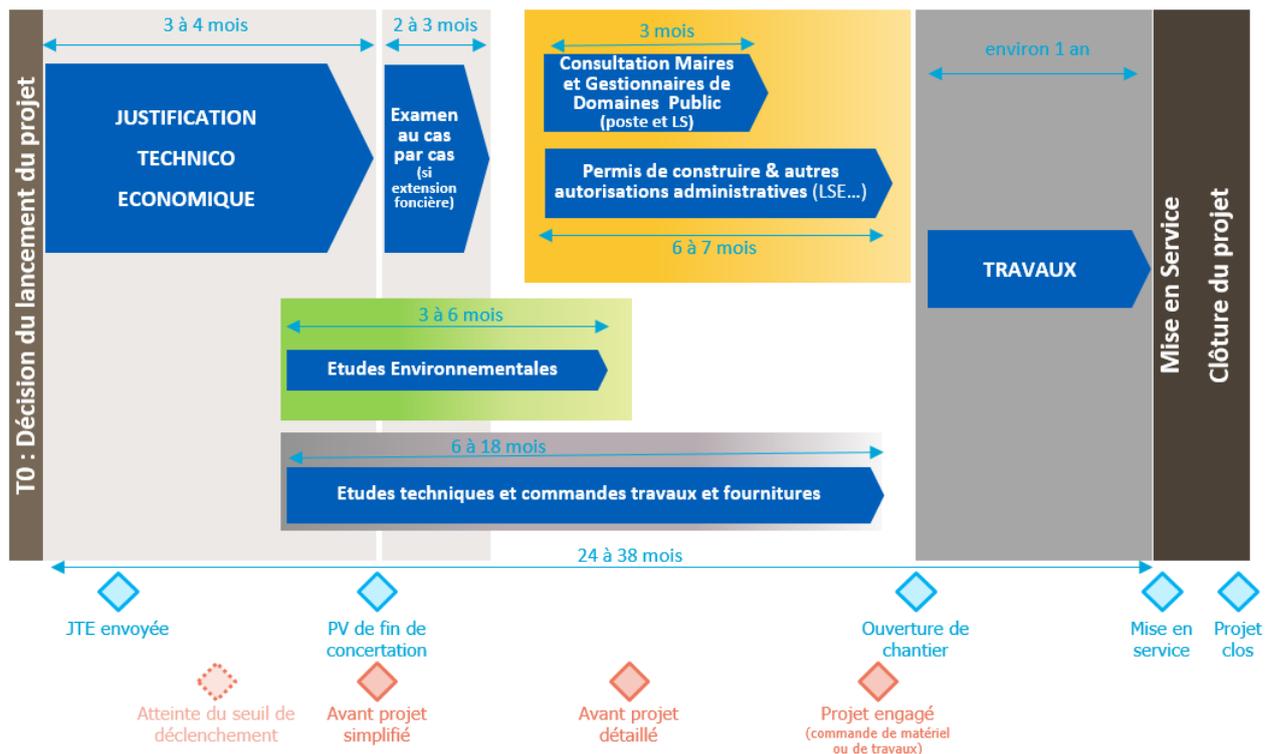
Les travaux de l'état initial du S3REnR, en tant que socle des travaux indispensables à la création de capacités d'accueil, ainsi que les travaux inscrits dans le schéma permettent l'accès prioritaire des énergies renouvelables aux réseaux d'électricité. On trouvera ci-après un état d'avancement de ces ouvrages ainsi que leurs éléments financiers. Des éléments explicatifs figurent en commentaire ou en fin de tableau lorsque le coût estimé dépasse le coût prévisionnel actualisé au TP12a de plus de 10 % et 100 k€.

A noter que l'élaboration des S3REnR est réalisée à un stade d'anticipation et dans des délais tels que les analyses de consistance des travaux sont établies sur la base des seules informations immédiatement accessibles, voire « à dire d'expert », et restent relativement sommaires. Une fois ces consistances sommaires définies à priori, chaque ouvrage est ensuite valorisé sur la base de coûts d'ordre. Ainsi, les coûts prévisionnels indiqués dans les S3REnR présentent des incertitudes, qui ne sont levées qu'à l'issue des études de détails et de la concertation des projets.

A titre d'illustration, les deux graphiques suivants permettent de visualiser l'échéancier normatif des jalons d'avancement des investissements de réseau selon le planning des études techniques, de concertation et de l'instruction administrative, d'une part dans le cas d'un projet simple relevant de la concertation Fontaine et d'autre part dans le cas d'un projet complexe (exemple de la création d'un nouveau poste source).



Echéancier des jalons d'avancement et des procédures pour un projet complexe



Echéancier des jalons d'avancement et des procédures pour un projet simple relevant de la concertation Fontaine

La consolidation des études techniques aboutit à la rédaction de l'avant-projet détaillé qui fournit la meilleure estimation des coûts avant de lancer les commandes de travaux et de fournitures. Ce coût estimé reste néanmoins susceptible d'évoluer, bien que dans une moindre mesure, jusqu'à la clôture du projet. Des précisions sur les différents jalons d'avancement figurent ci-dessous :

- JTE envoyée : envoi officiel du premier projet de JTE à l'autorité administrative compétente (Ministre chargé de l'Energie pour les liaisons HTB2 et HTB3, Préfet pour les autres niveaux de tension).
- Avant-projet simplifié : évaluation technico-économique du projet à partir des éléments de consistance estimés à un stade amont du projet, cette étape permet la comparaison technico-économique de différentes solutions.
- PV de fin de concertation : il s'agit du procès-verbal formalisé à l'issue de l'ensemble du processus de concertation qui se déroule en 3 temps : élaboration et validation du dossier de justification technico-économique, concertation sur l'aire d'étude sous l'égide du préfet et concertation sur le fuseau/emplacement de moindre impact.
- Demande d'examen au cas par cas : certains projets d'ouvrage sont systématiquement soumis à évaluation environnementale, pour d'autres il est nécessaire d'adresser une demande d'examen au cas par cas auprès de la MRAe (Mission régionale d'autorité environnementale) pour déterminer s'ils y sont soumis ou non. Cette évaluation environnementale consiste à réaliser une étude d'impact pour étudier les incidences du projet sur l'environnement et la santé, puis à consulter l'Autorité environnementale, les collectivités territoriales, et le public (via une enquête publique) afin que l'autorité compétente autorise le projet.
- Avant-projet détaillé : la cible technique et financière du projet est finalisée en intégrant les résultats de la concertation et des études techniques de détails.
- Dernière DUP signée : la déclaration d'utilité publique (DUP) permet à l'Administration de reconnaître le caractère d'intérêt général d'un projet d'ouvrage électrique. Elle lui confère ainsi toute sa légitimité et garantit également sa faisabilité foncière. En effet, en cas d'échec d'acquisition de terrain ou de convention amiables, la DUP permet d'engager une procédure d'expropriation ou de mise en servitude. La déclaration d'utilité publique peut nécessiter la réalisation d'une évaluation environnementale selon la nature du projet d'ouvrage.
- En attente du seuil de déclenchement : le volume des projets EnR en développement dans la zone ne justifie pas d'engager les travaux, le seuil de déclenchement n'est pas atteint.
- Travaux engagés : une première commande de matériel ou de travaux a été réalisée.
- En service : l'ouvrage est en service (éventuellement partiellement dans le cas de plusieurs ouvrages). Pour autant, il peut encore y avoir des travaux en cours, le coût estimé du projet n'est pas encore définitif.

Les gisements initialement prévus dans le S3REnR peuvent évoluer au cours du schéma, avec des zones qui se développent plus vite que prévu et d'autres où le gisement identifié ne se concrétise pas par l'arrivée de projets EnR.

Dans ces conditions, les gestionnaires de réseau adaptent leurs pratiques vis-à-vis des projets de réseau prévus dans le schéma, tout en s'inscrivant dans le cadre réglementaire en vigueur. Ainsi, ils anticipent au mieux les évolutions de réseau attendues dans les zones dynamiques ou peuvent temporiser les études et la concertation dans les zones où, d'une part, le gisement du S3REnR actuel ne se concrétise pas, et d'autre part, les perspectives, partagées avec les acteurs, confirment la tendance.

Avancement des travaux de l'état initial

Travaux de l'état initial réalisé par RTE			
Ouvrage	Etat d'avancement	Date prévisionnelle de mise en service	Commentaires
Automate de Zone NAZA VOVES	EN SERVICE	-	
Création du poste 225/90kV d'INDRE 1 et renouvellement des lignes 90kV entre les postes de BOURG et VILLEMENT	TRAVAUX ENGAGES	2028	
Création du poste 400/225 d'INDRE 2 et renouvellement des lignes 225kV entre les postes d'Eguzon et Chaingy	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2030	
DAMBRON Z VOVES 90 kV : Renouvellement	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2026	
EGUZON Z GRAVETTE et CORMELAI Z GRAVETTE - 90kV : Renouvellement	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2028	
FERRANDES-ROUSSINES 90kV : Renouvellement	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2028	
LE MADRON (Châteauroux) : renouvellement poste	EN SERVICE	-	
MADRON-MOUSSEAUX 1 et 2 90kV : Renouvellement	EN SERVICE	-	
MARMAGNE PAUDY	EN SERVICE	-	
MARMAGNE – MOUSSEAUX 225 kV : Renouvellement	EN SERVICE	-	
MARMAGNE-TABARDERIE 1 : réhausse IST	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2030	
MARMAGNE-TABARDERIE 2 : réhausse IST	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2029	
MAZIERE Z TROU : Renouvellement	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2028	
Nemours-Villemandeur 225kV	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	S1 2028	Ajouté à l'état initial pour permettre des offres de raccordement avec limitations temporaires
Renouvellement de la file SNCF BOURG-CHAINGY 90kV	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2028	
TIVERNON 225/90 kV : Création poste RTE	EN SERVICE	S2 2015	

Travaux de l'état initial au titre d'anciens S3REnR réalisé par RTE (ex création)

Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
Nouveau poste PAUDY 225/HTA et raccordement en piquage aérien sur MARMAGNE-MOUSSEAUX 225 kV	EN SERVICE	S2 2018	3043	OUI	
Poste de LEVROUX 90 kV : création d'un jeu de barres, d'une cellule ligne et du fond de poste + raccordement d'un transformateur	EN SERVICE	S1 2022	896	OUI	
Raccordement d'un transformateur 225/20 kV au poste de PAUDY	EN SERVICE	S2 2022	1538	OUI	
Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste de BONNEVAL	EN SERVICE	S2 2019	43	OUI	
Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste de DEOLS	EN SERVICE	S2 2023	274	OUI	
Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste de PREUILY	EN SERVICE	S2 2023	1070	OUI	
Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste de REBOURSIN	EN SERVICE	S1 2017	66	OUI	
Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste de ROUSSINES	EN SERVICE	S1 2024	315	OUI	
Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste de SEMBLANCAY	EN SERVICE	S1 2024	1941	OUI	
Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste de TIVERNON	EN SERVICE	S2 2019	96	OUI	
Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste de VENESMES	EN SERVICE	S2 2023	134	OUI	
Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste de VERDIN	EN SERVICE	S1 2020	124	OUI	
Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste de VOVES	EN SERVICE	S2 2021	111	OUI	

Travaux de l'état initial réalisés par ENEDIS au titre des anciens S3REnR (ex créations)								
Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
AMILLY : Création 1/2 rame en double attache pour 3 départs dans nouveau bâtiment	TRAVAUX TRANSFÉRÉS				0	0	NON	Travaux transférés à Mondoubleau
ARPENTS (LES) : Création d'une 1/2 rames en double attache		S2 2017	414	508	757	757	OUI	
ARPENTS (LES) : Création d'une 1/2 rames en double attache			414	508	508	0	NON	APD réalisé Bâtiment prévu pour accueil 2ième 1/2 rame.
AUNEAU : Création 1/2 rame en double attache pour 2 départs dans un nouveau bâtiment		S1 2016	448	550	686	686	OUI	
BEAUNE-LA-ROLANDE Enedis : Création 1/2 rame en double attache pour 2 départs dans nouveau bâtiment	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ				0	0	NON	Travaux repris par la SICAE Pithiviers
BONNEVAL : Ajout TR HTB1/HTA 36MVA / Extension 1/2 rame pour 3 cellules		S2 2019	1588	1951	2700	2700	OUI	
BROU : Création deux 1/2 rames (car palier PCCN) en double attache dans nouveaux bâtiments, 2 départs pour l'une et 1 départ pour l'autre	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		829	1018	1018	0	NON	
CHAFAUDS : Création 1/2 rame en double attache pour 3 départs dans nouveau bâtiment					0	0	NON	
COULLONS : Création nouvelle 1/2 rame en double attache pour 1 départ dans nouveau bâtiment					0	0	NON	
DEOLS : Ajout TR HTB1/HTA 36 MVA + Création 1/2 rame pour 2 départs dans un nouveau bâtiment	EN SERVICE	S1 2024	1449	1628	1932	1932	OUI	Travaux suite quatrième adaptation notifiée au Prefet le 17 décembre 2021. Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR)
DUN : Création 1/2 rame en double attache pour 2 départs dans un nouveau bâtiment	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		448	550	550	0	NON	
GIEN : Création 1/2 rame en double attache pour 3 départs dans un nouveau bâtiment	EN SERVICE	S2 2021	448	550	523	523	OUI	Création 1/2 rame dans un nouveau bâtiment en double attache pour 3 départs transférés depuis Loches, besoin de deux départs.

Travaux de l'état initial réalisés par ENEDIS au titre des anciens S3REnR (ex créations)								
Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
HENRICHEMONT : Création 1/2 rame en double attache pour 2 départ dans un nouveau bâtiment					0	0	NON	Travaux transférés à VENESMES
JEU-LES-BOIS : Extension 1/2 rame de 1 départ					0	0	NON	Travaux transférés à Voves, mai 2017
LA CHAUME : Création d'une 1/2 rame en double attache dans nouveaux bâtiments	EN SERVICE	S2 2017	414	502	569	569	OUI	Cas complexe avec 1 transformateur en 20kV et un en 15KV. Le couplage entre 1/2 rame nécessite un auto-transfo, le chiffrage est réalisé en considérant qu'il n'y a pas de couplage entre les nouvelles 1/2 rames
LA CHAUME : Création d'une 1/2 rame en double attache dans nouveaux bâtiments	EN SERVICE	S2 2017	414	508	508	0	NON	Attente seuil de déclenchement pour la deuxième 1/2 rame. Le bâtiment a été créé pour accueillir la deuxième 1/2 rame.
LES GARDES : Ajout TR HTB1/HTA 36 MVA et extension 1/2 rame pour 1 départ					0	0	NON	Travaux transférés à Verdins, déc 2017
LES PAYOLLES : Création nouvelle 1/2 rame en double attache pour 1 départ dans nouveau bâtiment					0	0	NON	Suite à transfert capacité, les travaux création 1/2 rame ne sont plus sur ce poste, ils ont été transférés à Coullons puis à Bonneval
LEVROUX : Ajout TR HTB1/HTA 20 MVA / Création une 1/2 rame dans nouveau bâtiment pour 2 départs	EN SERVICE	S2 2020	1315	1616	2468	2468	OUI	Ecart de coût du à la mise en place du mini PCCN et à une plus value sur les travaux GE et GC.
LOCHES : Création 1/2 rame en double attache pour 3 départs dans un nouveau bâtiment					0	0	NON	Travaux transférés à Gien pour création 1/2 rame pour 3 départs,
LORRIS : Création 1/2 rame pour 2 départs dans un nouveau bâtiment	TRAVAUX TRANSFÉRÉS				0	0	NON	Transfert à Deols
MOISY : Création 1/2 rame en double attache pour 2 départs dans un nouveau bâtiment	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		448	550	550	0	NON	
MONDOUBLEAU: Création 1/2 rame en double attache pour 3 départs dans nouveau bâtiment	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		448	550	550	0	NON	Travaux transférés depuis Amilly sept 2018 : Création 1/2 rame en double attache pour 3 départs dans nouveau bâtiment, nécessité de 1 départ mais producteur sorti de la FA
MOUSSEAUX : Extension 1/2 rame de 2 départs	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		134	164	164	0	NON	

Travaux de l'état initial réalisés par ENEDIS au titre des anciens S3REnR (ex créations)								
Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
NERONDES : Extension 1/2 rame pour 3 départs	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		201	247	247	0	NON	
PAUDY 225 kV : Création poste HTB2/HTA à 2 TR 70MVA / Création de quatre 1/2 rames en double attache	EN SERVICE	2019	8063	9909	9677	9677	OUI	Les coûts liés à la TCFM ont été retirés du coût estimé.
PAUDY: Ajout TR 2X40 + 3 1/2 rames	EN SERVICE	S2 2022	2900	3384	3702	3702	OUI	Travaux suite adaptation publiée le 27/10/2020. Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (cellule nouvelle technologie sous vide), du bâtiment et des travaux
POIRIER : Ajout TR HTB1/HTA 20 MVA et extension 1/2 rame pour 1 départ					0	0	NON	Travaux TR transférés à PREUILLY.
POIRIER :Ajout TR HTB1/HTA 36 MVA	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1100	1236	1236	0	NON	Travaux suite quatrième adaptation notifiée au Prefet le 17 décembre 2021.
PREUILLY : Extension 1/2 rame pour 1 départ					0	0	NON	Travaux transférés à Verdins, déc 2017
PREULLY: Ajout TR + 1/2 rame	EN SERVICE	S2 2023	1548	1902	2816	2816	OUI	Travaux TR transférés de POIRIER et 1/2 rame de VILLEMANDEUR. Ecart de coût justifié par le passage du poste en tout PCCN car CCDE obsolète et non extensible et par l'augmentation du prix des matériels (TR, CCDE), du bâtiment et des travaux
REBOURSIN : Ajout TR HTB1/HTA 36 MVA / Création nouvelle 1/2 rame en bâtiment avec 3 départs	EN SERVICE	S1 2016	1422	1747	1953	1953	OUI	
ROUSSINES : Ajout TR HTB1/HTA 36 MVA	EN SERVICE	S1 2024	1100	1236	2122	2122	OUI	Travaux suite quatrième adaptation notifiée au Prefet le 17 décembre 2021. Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et des travaux complexes (dévoisement câbles 630)
ROUSSINES : Extension 1/2 rame 413 de 1 départ	EN SERVICE	S2 2019	582	715	480	480	OUI	Travaux de création de 1/2 rame pour 3 Départs transférés de Chafauds.
SANCERRE : Création deux 1/2 rames (car palier PCCN) en double attache dans nouveaux bâtiments, 1 départ sur l'une et 2 départs sur l'autre	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		829	1018	1018	0	NON	

Travaux de l'état initial réalisés par ENEDIS au titre des anciens S3REnR (ex créations)								
Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
SEMBLANCAY: Ajout 2e TR HTB1/HTA 36 MVA	EN SERVICE	S1 2024	1100	1236	2792	2792	OUI	Travaux suite quatrième adaptation notifiée au Prefet le 17 décembre 2021. Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et la modification du CCDE du poste
ST-AMAND : Création 1/2 rame en double attache pour 3 départs dans nouveau bâtiment			515	632	632	0	NON	Travaux transférables
THIMERT : Création 1/2 rame en double attache pour 2 départs dans nouveau bâtiment	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		448	550	550	0	NON	
TIVERNON : Ajout TR HTB1/HTA 36MVA / Création 1/2 rame pour 3 départs dans un nouveau bâtiment	EN SERVICE	S2 2018	1427	1753	1745	1745	OUI	Travaux GC plus importants que prévus
VALENCAY : Création nouvelle 1/2 rame en double attache dans nouveau bâtiment avec 3 départs			520	639	639	0	NON	La capacité réservée prévue ne nécessite plus les travaux de création de 1/2 rame qui sont devenus transférables.
VENESMES : Ajout TR HTB1/HTA 36 MVA + Création 1/2 rame en double attache pour 2 départ dans un nouveau bâtiment	EN SERVICE	S2 2023	1548	1739	2478	2478	OUI	Travaux demi-rame transférés d'HENRICHEMONT. Travaux TR suite quatrième adaptation notifiée au Prefet le 17 décembre 2021. Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR)
VENESMES : Extension 1/2 rame pour 2 départs	EN SERVICE	S2 2016	268	329	160	160	OUI	
VERDINS : Ajout TR 36MVA et extension chaque 1/2 rame pour 1 départ	EN SERVICE	S2 2019	1140	1401	1935	1935	OUI	Travaux transférés d'ajout TR 36MVA et d'extension 1/2 rame pour 1 départ des Gardes et d'extension de 1/2 rame de Preuilly
VILLEMANDEUR : Création 1/2 rame en double attache pour 3 départs dans un nouveau bâtiment					0	0	NON	Travaux 1/2 rame transférés à PREUILLY
VOVES : Ajout TR 412 HTB1/HTA 36 MVA	EN SERVICE	S2 2020	1195	1451	1476	1476	OUI	Travaux suite adaptation publiée le 29/01/2019
VOVES : Ajout TR HTB1/HTA 36 MVA / Création 1/2 rame dans nouveau bâtiment, pour 3 départs	EN SERVICE	S1 2017 S2 2018	1698	2086	1870	1870	OUI	1 extension 1/2 rame transférée de Jeu les Bois, mai 2017 et 1 extension 1/2 rame issue de Bonneval dec 2017

Travaux de l'état initial réalisés par ENEDIS (ex renforcements)

Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
AUNEAU : Adaptation de la TCFM		S1 2016	305	374	0	0	OUI	Ces coûts sont retirés de l'ETF, les coûts associés à la TCFM n'étant pas comptabilisés au titre des S3RER.
AUVILLIERS		S1 2019	42	51	76	76	OUI	Mise à disposition de 1 cellule transférée de Amilly
BLOIS-NORD : mise à disposition 2 cellules	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		84	103	103	0	NON	Dept 41 Cf ER1 en fin de tableau
BONNEVAL : Mise à disposition de 1 cellule / adaptation générateur TCFM			173	212	0	0	NON	Dept 28 Adaptation TCFM retirée du coût prévisionnel. La mise à disposition de la cellule est remise en cause car la puissance disponible restant sur le transformateur, si elle est utilisée, ne nécessitera très probablement pas un départ dédié.
BONNEVAL : Mutation TR HTB1/HTA 413 de 20MVA en 36MVA		S2 2021	625	759	750	750	OUI	Travaux suite adaptation publiée le 20/09/2019
BUZANCAIS : Mise à disposition 1 cellule	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		42	51	51	0	NON	Dept 36
CHATEAU-RENAULT : Mise à disposition 1 cellule	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		42	51	51	0	NON	Dept 37
CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE : Mise à disposition 1 cellule	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		42	51	51	0	NON	Dept 45

Travaux de l'état initial réalisés par ENEDIS (ex renforcements)

Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
CHATILLON-SUR-INDRE : Mutation TR HTB1/HTA 413 de 15MVA en 36MVA / Mise à disposition de 4 cellules sur nouvelle rame prévue en 2015					0	0	NON	La mutation du transformateur a été transférée à Voves , mai 2017 Le chantier renouvellement rame HTA a été reprogrammée en 2019. La capacité réservée 2MW conduit ne plus envisager de mise à disposition de cellules
COUESMES : Mise à disposition 3 cellules		S2 2021	126	154	324	108	OUI	Dept 37 Travaux terminés pour une cellule, en attente seuil de déclenchement pour les deux autres
DEOLS : Mise à disposition de 3 cellules		S2 2016 S1 2018	126	154	253	253	OUI	Dept 36 Travaux terminés pour 1 cellule en 2016 Travaux terminés pour 2 cellules en 2018
EGUZON : Mutation TR HTB1/HTA 411 de 15MVA en 36MVA / Mise à disposition 2 cellules					0	0	NON	APS réalisé dans le cadre du chantier en cours hors finalité S3RER. Travaux de mutation TR transférés à Venesmes, dec 2017 La capacité réservée 6MW conduit ne plus envisager de mise à disposition de cellules
JEU-LES-BOIS : Déplacement TSA et mise à disposition 1 cellule		S2 2021	47	57	61	61	OUI	
LA CHAUME : Mutation TR HTB1/HTA 411 de 20MVA en 36MVA / Mise à disposition 1 cellule sur TR 411		S2 2017	774	951	1108	1108	OUI	
LA FERRANDE : Mise à disposition de 2 cellules	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		84	103	103	0	NON	Dept 36
LES BUIS : Mutation TR HTB1/HTA 412 de 20MVA en 36MVA		S2 2023	600	674	1103	1103	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) + matériel tête de série + TR avec régleur décalé pour problématique tension haute

Travaux de l'état initial réalisés par ENEDIS (ex renforcements)

Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
LES COLUMEAUX : Mise à disposition 4 cellules			168	206	0	0	NON	Dept 45 La capacité réservée de 0,7MW ne nécessite plus la mise à disposition de cellules
LES GARDES : Mise à disposition 3 cellules	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		126	154	154	0	NON	Dept 37
LES ORCHIDEES : Mise à disposition 1 cellule	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		42	51	51	0	NON	Dept 18
LEVROUX : Déplacement TSA et mise à disposition 2 cellules		S2 2016	89	109	191	191	OUI	Dept 36
MARCHAIS : Mise à disposition 1 cellule	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		42	51	51	0	NON	Dept 45
PITHIVIERS : Mise à disposition 1 cellule	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	S2 2022	42	51	51	0	NON	Dept 45 réserve 44 . Un décalage délai mise en service à attendre, lié au producteur. Planification à réaliser avec travaux HTA
POIRIER : Mise à disposition 1 cellule	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		42	51	51	0	NON	Dept 28
PREUILLY : Mise à disposition 1 cellule		S1 2021	42	51	51	52	OUI	
REBOURSIN : Adaptation générateur TCFM		S2 2019	116	142	104	104	OUI	Dept 36 Adaptation TCFM retirée du coût prévisionnel. Travaux mise à disposition cellule terminés
ROUSSINES : Mutation TR HTB1/HTA 413 de 15MVA en 36MVA / Mise à disposition 1 cellule		S2 2019	774	951	845	845	OUI	

Travaux de l'état initial réalisés par ENEDIS (ex renforcements)

Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
SANCERRE : Mise à disposition 1 cellule	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		42	51	51	0	NON	Dept 18
SEMBLANCAY : Mise à disposition 1 cellule		S1 2018	84	103	235	235	OUI	Dept 37 Mise à disposition de 2 cellules au lieu de 1 cellule, Une mise à disposition transférée de Amilly
ST-AMAND : Mise à disposition 1 cellule		S1 2018	84	103	235	235	OUI	Dept 18 Mise à disposition de 2 cellules au lieu de 1 cellule, Une mise à disposition transférée de Amilly
ST-MARCEL : Mise à disposition 2 cellules	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		84	103	103	0	NON	Dept 36
TERTRE : Mise à disposition 1 cellule	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		42	51	51	0	NON	Dept 41
TIVERNON : Création double attache sur TR 412 / Adaptation générateur TCFM		S2 2017	180	221	97	97	OUI	Dept 45 Adaptation TCFM retirée du coût prévisionnel.
VAILLY		S2 2017	42	51	124	124	OUI	Dept 18 Mise à disposition de 1 cellule transférée de Payolles à planifier avec travaux HTA.
VALENCAY : Mutation TR HTB1/HTA 411 de 20MVA en 36MVA / Mise à disposition 2 cellules sur TR 413					0	0	NON	Travaux de mutation TR transférés à Venesmes, dec 2017
VENDOME : Mise à disposition 3 cellules	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		126	154	154	0	NON	Dept 41

Travaux de l'état initial réalisés par ENEDIS (ex renforcements)

Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
VENESMES : Déplacement TSA et mise à disposition de 2 cellules		S2 2020	1553	1908	1372	1372	OUI	Dept 18 Travaux déplacement TSA réalisé en 2016. Travaux terminés mise à disposition cellules départs. Travaux mutations des TR terminés. Travaux de mutation des 2 TR en 36MVA transférés de Equzon et Valençay, dec 2017
VERDIN : Mise à disposition 2 cellules		S1 2018	84	103	235	235	OUI	Dept 18
VIERZON : Mise à disposition 1 cellule		S2 2019	84	103	227	227	OUI	Dept 18 Mise à disposition de 2 cellules au lieu de 1 cellule. Mise à disposition de 1 cellule transférée de Payolles
VILLEMENT : Mise à disposition 1 cellule	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		42	51	51	0	NON	Dept 36
VOVES : Mutation TR HTB1/HTA 413 de 20MVA en 36MVA		S2 2018	732	899	612	612	OUI	Mutation TR 20 en 36 MVA, travaux de mutation transférés de Chatillon, mai 2017

Avancement des travaux du S3REnR

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
AMILLY 90 kV: Raccordement d'un transformateur 90/20kV de 36 MVA	NON	TRAVAUX TRANSFÉRÉS		0	0	0	0	NON	Transféré vers MEHUN
BEAUNE 90 kV : Raccordement d'un transformateur 90/20kV de 36 MVA	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S2 2026	80	85	80	6	OUI	
BROU 90 kV: Raccordement d'un transformateur 90/20kV	NON	TRAVAUX TRANSFÉRÉS		0	0	0	0	NON	Transféré vers LORRIS
BUZANCAIS 90 kV : Raccordement d'un transformateur 90/20kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		285	302	285	0	NON	
CHATILLON 90 kV : Création d'une cellule ligne et fond de poste	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	S2 2026	1500	1593	1650	79	OUI	
CHER 1 : Création d'un poste 400/225/20 kV	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	S2 2029	21000	22312	27222	46	OUI	
COLUMEAUX 90 kV: Raccordement d'un transformateur 90/20kV de 36 MVA	NON	TRAVAUX TRANSFÉRÉS		0	0	0	0	NON	Transféré vers DEOLS
DAMBRON : Création d'un autotransformateur 400/225 kV	NON	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S1 2027	10000	10625	19036	51	OUI	Evolution du coût suite à chiffrage études techniques (2023)
DEOLS 90 kV: Raccordement d'un 3ème transformateur 90/20kV	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S1 2026	80	80	90	0	NON	Transféré depuis COLUMEAUX
EURE ET LOIR 3 : Création d'un poste 225/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		49500	52593	59160	0	NON	Evolution du coût suite à mise à jour études techniques (2024)
EURE-ET-LOIR 1 : Création d'un poste 225/20 kV	NON	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	S1 2027	8080	8585	9221	107	OUI	
EURE-ET-LOIR 2: Création d'un poste 90/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		3020	3208	3208	0	NON	

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
GARDES 90 kV : Raccordement d'un transformateur 90/20kV	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S1 2024	330	350	336	105	OUI	
GATINAIS : Création d'un transformateur 400/90 kV de 240 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		6600	7012	6600	0	NON	
INDRE 1 225 kV : Modification du raccordement + ajout 1er TR	NON	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ		2247	2387	2250	0	NON	Redécoupage des lignes de INDRE 1 pour les isoler
INDRE 1 225 kV : Raccordement du 2ème transformateur 225/20kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1167	1239	1170	0	NON	Redécoupage des lignes de INDRE 1 pour les isoler
INDRE 1 225 kV : Raccordement du 3ème transformateur 225/20kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1167	1239	3410	0	NON	Redécoupage des lignes de INDRE 1 pour les isoler
INDRE 1 90 kV : Raccordement du 1er transformateur 90/20kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1350	1434	675	0	NON	Redécoupage des lignes de INDRE 1 pour les isoler
INDRE 1 90 kV : Raccordement du 2ème transformateur 90/20kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1350	1434	675	0	NON	Redécoupage des lignes de INDRE 1 pour les isoler
INDRE 2 : Raccordement du 1er transformateur 225/20kV	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ		1585	1684	1684	0	NON	Redécoupage des lignes de INDRE 2 pour les isoler
INDRE 2 : Raccordement du 2ème transformateur 225/20kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1585	1684	1684	0	NON	Redécoupage des lignes de INDRE 2 pour les isoler
INDRE ET LOIRE 1 : Création d'un poste 400/225/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		18300	19443	19150	0	NON	
LEVROUX 90 kV : Raccordement d'un transformateur 90/20kV	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S1 2026	195	207	400	0	NON	
LOIRET 1 : Création d'un poste 90/20 kV	NON	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	S2 2030	3140	3336	3750	29	OUI	
LORRIS 90 kV: Raccordement d'un transformateur 90/20kV	OUI	ETUDES PRÉPARATOIRES ET		1830	1830	2625	0	NON	transféré depuis TERTRE

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
		SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE							Evolution de coût à regarder au global sur les deux ajouts de transformateur du poste
LORRIS 90kV : modification du poste + création 1 TR (3eme) + 1DR	OUI	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		285	285	105	0	NON	transféré depuis BROU Evolution de coût à regarder au global sur les deux ajouts de transformateur du poste
MEHUN 90kV Création d'un TR +1DR	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ		80	80	80	0	NON	transféré depuis AMILLY
POIRIER 90kV : Raccordement d'un transformateur 90/20kV de 36 MW	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2080	2210	1700	0	NON	
PREUILLY 90 kV : Raccordement d'un transformateur 90/20kV	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ		80	85	90	0	NON	
SAINT-AMAND 90 kV: Raccordement d'un transformateur 90/20kV de 36 MVA	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S1 2025	80	85	150	29	OUI	
SEMBLANCAY 90kV : Raccordement d'un transformateurs 90/20kV de 36 MVA	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S2 2025	80	85	73	0	NON	
TERTRE 90 kV: Raccordement d'un transformateur 90/20kV	NON	TRAVAUX TRANSFÉRÉS		0	0	0	0	NON	Transféré vers LORRIS
TIVERNON : Création d'un poste 225/20 kV en extension du poste existant ou à proximité	NON	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	S2 2027	4480	4760	66	36	OUI	
TOURNOISIS : Raccordement d'un transformateur 90/20kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2500	2656	2400	0	NON	
TOURY 90kV : Raccordement d'un transformateur 90/20kV de 36 MVA	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S1 2026	80	85	327	0	NON	Mise à jour de l'étude technique
VERDIN 90 kV : Raccordement d'un transformateur 90/20kV	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ		80	85	250	0	NON	Mise à jour de l'étude technique

Travaux de renforcement réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
AUNEAU-MALAGUAY 90 kV		AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ		7900	8393	8000	0	NON	
AUNEAU-MALAGUAY 90 kV DLR		AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ		200	212	200	0	NON	
Automate INDRE-ET-LOIRE NORD		ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		200	212	200	0	NON	
BONNEVAL - CHAUNAY n° 1 90 kV		AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ		8200	8712	31191	0	NON	Regroupement des BONNEVAL-CHAUNAY 1 et 2 en un projet unique (baisse du coût de 5,5M€ au total)
BONNEVAL-CHAUNAY n° 2 90 kV		AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ		26400	28050	0	0	NON	Regroupement des BONNEVAL-CHAUNAY 1 et 2 en un projet unique (baisse du coût de 5,5M€ au total)
BUIS –MARMAGNE-MAZIERES (ZTROUY) 90kV		AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ		580	616	580	0	NON	
BUIS-MARMAGNE 90kV		AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ		1700	1806	1806	0	NON	
CHANCEAUX-SEMBLANCAY 90kV		AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	S2 2027	1390	1476	8327	99	OUI	Mise à jour de l'étude technique et notamment des coûts de fournitures
DAMBRON Z VOVES 90kV DLR		AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ		400	425	425	0	NON	
EGUZON 400/225 kV : Mutation d'un autotransformateur 400/225 kV		TRAVAUX ENGAGÉS	S1 2027	7610	8085	15584	60	OUI	Augmentation du coût lié au transformateur tête de série (2023)
INDRE 1 (EX PAUDY) – MARMAGNE n° 2 225 kV		ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		6380	6778	6380	0	NON	
Ligne 90 kV CHAUVIGNY – LA FERRANDE – JAUMES – MONTMORILLON, tronçon LA FERRANDE– Z FORGE		AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ		1900	2018	2430	0	NON	
Ligne 90 kV CHAUVIGNY – LA FERRANDE – JAUMES – MONTMORILLON, tronçon Z FORGE –Z JAUMES		AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ		530	563	4000	0	NON	Mise à jour de l'étude technique et notamment des coûts de fournitures

Travaux de renforcement réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
MOISY-VENDOME 90 kV		AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ		1740	1848	5000	0	NON	Mise à jour de l'étude technique et notamment des coûts de fournitures
Modification du poste de Mousseaux 225kV		ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		415	440	440	0	NON	
NAZA CHER SUD		ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		500	531	500	0	NON	
NAZA INDRE ET LOIRE SUD		ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		500	531	500	0	NON	
NAZA INDRE SUD		EN SERVICE	S2 2024	500	531	265	115	OUI	
NAZA LOIR-ET-CHER EST / INDRE NORD		ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		500	531	500	0	NON	
NAZA LOIRET		ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		500	531	500	0	NON	
NERONDES 63 kV		AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	S2 2027	1700	1806	1930	5	OUI	
NERONDES GARCHIZY 63 kV		AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ		6500	6906	8400	0	NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
Amilly 90kV : Création d'un transformateur 36MVA au poste + 1DR - transféré vers Mehun	NON	TRAVAUX TRANSFÉRÉS			0			NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3RÉnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
BROU : Création d'une demi-rame HTA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		370	393	393			
BUIS : Création d'une demi-rame HTA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		370	393	393		NON	
Brou 90kV : Création d'un transformateur 36 MVA au poste + 1DR transféré sur Lorris	NON	TRAVAUX TRANSFÉRÉS			0			NON	
Buzancais 90kV : Modification du poste et création d'un TR36 MVA + 1DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1670	1775	1775		NON	
CHATILLON : Création d'une demi-rame HTA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		370	393	393		NON	
CHER 1 : Création d'1 2è TR 80 MVA + 2 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		3440	3656	3656		NON	
COUESMES : Création d'une demi-ramen HTA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		370	393	393		NON	
Cher 1 400/225/20kV : Création du poste et création 1 TR 80 MVA +2 DR	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	S2 2029	3440	3656	3656		NON	
Columieux 90kV : Création d'un transformateur 36MVA au poste des + 1DR -> transféré vers DEOLS	NON	TRAVAUX TRANSFÉRÉS			0			NON	
Deols 90 kV : Création d'un 3e transformateur au poste de transféré depuis Columieux	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S1 2027	1300	1381	1381		NON	
EURE ET LOIR 3 220/20 kV : Création poste source et création de 1TR de 80 MVA + 2 DR + self de 80 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		5340	5676	5676		NON	
EURE ET LOIR 3 : Création d'1 2è TR 80 MVA + 2 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		3440	3656	3656		NON	
EURE ET LOIR 3 : Création d'1 3è TR 80 MVA + 2 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		3440	3656	3656		NON	
Eure et Loir 2 90/20 kV : Création poste source et création de 1 TR de 36 MVA + 1 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2970	3157	3157		NON	
Eure et Loir 2 : Création d'1 2è TR 36 MVA + 1 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1670	1775	1775		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3RÉnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
Eure et Loir 2 : Création d'1 3è TR 36 MVA + 1 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1670	1775	1775		NON	
Eure et Loire 1 220/20 kV : Création poste source et création de 1 TR 80 MVA + 2 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		5340	5676	5676	184	NON	
Eure et Loire 1 : Création d'1 2è TR 80 MVA + 2 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		3440	3656	3656		NON	
Gardes 90kV : Création d'un transformateur 36 MVA au poste	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S1 2026	1300	1381	2596	12	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) + Passage PCCN de tout le poste
HENRICHEMONT : Création d'une demi-rame HTA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		370	393	393		NON	
Indre 1 : création 1 TR 90/20 + 1 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2040	2168	2168		NON	
Indre 1 : création 1er TR 225/20 + 2 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		3440	3656	3656		NON	
Indre 1 : création 2è TR 90/20 + 1 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2040	2168	2168		NON	
Indre 1 : création 2èTR 225/20 + 2 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		3440	3656	3656		NON	
Indre 1 : création 3èTR 225/20 + 2 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		3440	3656	3656		NON	
Indre 2 : création 1 2è TR ENEDIS+ 1 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		3440	3656	3656		NON	
Indre 2 : création 1 TR ENEDIS+ 1 DR	OUI	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	S2 2030	3440	3656	3656		NON	
Indre et Loire 1 400/225/20kV : Création du poste avec 1 TR 80MVA + 2 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		3440	3656	3656		NON	
LOCHES : Création d'une demi-rame HTA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		370	393	393		NON	
Levroux 90kV : Création d' 1 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		370	393	393		NON	
Levroux 90kV : Création d'un transformateur	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S2 2026	1300	1381	1381		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
Lorris 90kV : Modification du poste + création 1 TR + 1 DR : transféré depuis Tertre	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S1 2027	1670	1775	1775		NON	
Lorris 90kV : Raccordement du 3e TR : transféré depuis Brou	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S1 2027	1670	1775	1775		NON	
MOISY : Création d'une demi-rame HTA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		370	393	393		NON	
MONDOUBLEAU : Création d'une demi-rame HTA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		370	393	393		NON	
Mehun 90kV Création d'un TR +1DR transféré depuis Amilly	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S2 2027	1670	1775	1775		NON	
NERONDES : Création d'une demi-rame HTA	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S2 2026	370	393	393		NON	
ORCHIDEES : Création d'une demi-rame HTA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE							
Poirier 90kV : Modification du poste + création 1 TR 36 MVA +1 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1670	1775	1775		NON	
Preuilly 90kV : création d'un TR 36 MVA	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S1 2026	1300	1381	1381		NON	
Preuilly 90kV : création d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		370	393	393		NON	
SANCERRE : Création d'une demi-rame HTA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE							
SELLES SUR CHER : Création d'une demi-rame HTA	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S2 2026	370	393	393		NON	
Saint Amand 90kV : Création d'un transformateur 36MVA au poste + 1DR	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S2 2025	1670	1775	3961	280	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) + Passage PCCN de tout le poste + Chantier compliqué car manque de place et existant à modifier
Semblancay 90 kV : Création d'un transformateur 36 MVA au poste de + 1 DR	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S2 2025	1670	1775	1671	95	OUI	Coût plus faible car lot PCCN déjà compté dans précédent ajout TR
TIVERNON : Création d'1 2è TR 80 MVA + 2 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		3440	3656	3656		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
TIVERNON : Création d'1 3è TR 80 MVA + 2 DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		3440	3656	3656		NON	
Tertre 90kV : Modification du poste + création 1 TR + 1 DR : transfert sur Lorris	NON	TRAVAUX TRANSFÉRÉS			0			NON	
Tivernon 225kV : Extension du poste et création de 1 TR 80 MVA + 2DR	NON	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ		3440	3656	3656		NON	
Tournois 90 kV : Modification du poste + création 1 TR 36 MVA + 1DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1670	1775	1775		NON	
Verdin 90kV : Création d'un transformateur au poste + 1 DR	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S2 2027	1670	1775	1775		NON	

Travaux de renforcement réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
Briare 90 kV : Mutation TR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	S2 2033	750	797	797		NON	
Chatillon 90 kV : Mutation TR	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S1 2027	750	797	797		NON	
Columeaux : Mutation TR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	S2 2033	750	797	797		NON	
Coesmes: 2 Mutations TR	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S2 2026	1500	1594	2324	40	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR)
Coullons : Mutation TR => transférée vers Lorris	NON	TRAVAUX TRANSFÉRÉS			0			NON	
Eguzon : Mutation TR	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S1 2025	750	797	886	886	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR)

Travaux de renforcement réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
Eguzon Mutation TR (mutation transférée vers Semblancay)	NON	TRAVAUX TRANSFÉRÉS			0			NON	
La Ferrande : Mutation TR *2	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	S2 2033	1500	1594	1594		NON	
Les Buis : Mutation TR transférée vers Mondoubleau	NON	TRAVAUX TRANSFÉRÉS			0			NON	
Lorris : Mutation TR transféré depuis Coullons	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S1 2026	750	797	797		NON	
Mehun : Mutation TR	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S2 2026	750	797	797		NON	
Moisy : Mutation 2e TR (transférée depuis Orchidées)	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S1 2027	750	797	797		NON	
Moisy : Mutation TR	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S2 2026	750	797	797		NON	
Mondoubleau : Mutation TR transférée depuis Les Buis	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S1 2026	750	797	1216	10	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR)
Orchidées : Mutation TR transférée vers Moisy	NON	TRAVAUX TRANSFÉRÉS			0			NON	
Paudy : Mutation TR	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S2 2025	2100	2232	2609	30	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR)
Semblancay : Mutation TR transféré depuis Eguzon	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S1 2026	750	797	832	0	OUI	

Travaux de création réalisés par SICAP									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
BEAUNE 90 kV : Raccordement d'un transformateur 90/20kV de 36 MVA	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S2 2026	2700	2870	4245	4245	OUI	
LOIRET 1 : Création d'un poste source 90/20 kV équipé d'un transformateurs 90/20 kV de 36 MVA +1DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	S2 2033	6200	6590	9288		NON	
LOIRET 1 : Raccordement d'un transformateur 90/20 kV de 36 MVA +1DR	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	S2 2029		0			NON	
TOURY 90kV : Raccordement d'un transformateur 90/20kV de 36 MVA	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S1 2026	2200	2338	2300	1004	OUI	

Travaux de renforcement réalisés par SICAP									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
SEMAISES 90kV : création d'une demi-rame HTA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	S2 2033	500	531	500	365		

Etat financier du schéma

Les indicateurs financiers présentés dans ce chapitre sont définis comme suit :

- Quote-part perçue : elle représente la vision à date des règlements réalisés par les producteurs au titre du raccordement de leurs projets. Les installations en service sont réputées avoir versé l'intégralité de la quote-part leur revenant, tandis que seule la facturation partielle des installations en développement est prise en compte selon leur échéancier de paiement ;
- Quote-part perçue et engagée : montant correspondant à l'intégralité de la quote-part due pour le raccordement des projets EnR non diffus en service et en file d'attente inscrits au schéma ;
- Sommes dépensées : il s'agit du cumul des « Sommes déjà dépensées » figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD ;
- Sommes engagées ou dépensées et engagées : total des « sommes déjà dépensées » pour les travaux mis en service et des « coûts estimés » pour les travaux engagés figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD ;
- Dépenses estimées : somme du « coût estimé » figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 de tous les travaux de créations de RTE et des GRD.

Capacités réservées par poste

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024			
Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
AIGURANDE	3.0	3.0	0.0
AMILLY	44.0	44.4	0*
ANGELIQUE	9.5	9.1	0.4
ARPENTS (LES)	2.0	1.8	0.2
AUBIGNY	13.0	11.1	1.9
AUNEAU	33.5	32.8	0.7
AUVILLIERS	30.5	30.2	0.3
AVOINE	0.0	0.0	0.0
LES AYDES	1.0	0.6	0.4
BELNEUF	1.5	1.5	0.0
BIZETTE	1.0	0.5	0.5
BLERE	28.0	28.1	0*
BLOIS-NORD	3.0	2.8	0.2
BONNEVEAU	0.0	0.0	0.0
BONNEVAL	5.0	5.2	0*
LE BOURG	2.0	0.6	1.4
BRIARE	14.5	11.7	2.8
BROU	15.5	12.5	3.0
LES BUIS	6.5	7.1	0*

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024			
Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
BUZANCAIS	19.5	19.6	0*
BEAUGENCY	2.5	1.4	1.1
BEAUNE-LA-ROLANDE	31.5	1.7	29.8
BOURGUEIL	13.0	13.5	0*
CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE	14.5	15.1	0*
CHATEAU-RENAULT	11.0	11.1	0*
CHARTRES SUD	1.0	0.0	1.0
CHAFAUDS	2.5	2.9	0*
LA CHAINEAU	6.5	6.5	0.0
CHAINGY	5.5	5.4	0.1
CHANCEAUX	0.0	0.0	0.0
LA CHAPELLE AUX NAUX	7.0	5.1	1.9
CHATILLON-SUR-INDRE	36.5	36.4	0.1
CHECY	27.0	25.0	2.0
CHER 1	523.0	456.6	66.4
CHINON	7.0	6.2	0.8
LES COLUMEAUX	20.5	28.8	0*
LA COMMANDERIE	10.5	10.4	0.1
CONTRES	18.0	3.4	14.6
CORMELAI	0.0	0.0	0.0
COUESMES	31.5	31.6	0*
COULLONS	2.0	1.8	0.2
CHATEAUDUN	53.0	53.0	0.0
LA CHAUME	11.0	11.1	0*
CHAUNAY	124.4	124.4	0.0
COURTENAY	31.0	30.1	0.9
DAMBRON	0.0	0.0	0.0
DEOLS	42.0	41.9	0.1
DREUX	1.5	1.2	0.3
DUN	7.0	5.9	1.1
EPINES-FORTES	3.0	2.3	0.7
EGUZON	29.5	29.8	0*
EURE ET LOIR 1	57.0	13.7	43.3
EURE ET LOIR 2	106.5	0.0	106.5
EURE ET LOIR 3	240.0	0.0	240.0
EPERNON	11.0	10.6	0.4
FLEURY-LES-AUBRAIS	1.5	1.3	0.2
LA FERRANDE	74.0	74.2	0*
FONDETTES	26.0	25.8	0.2
LA FORTAIE	8.0	7.0	1.0

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024			
Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
LES FONTAINES	0.0	0.0	0.0
LES GARDES	35.5	29.3	6.2
GATINAIS	0.0	0.0	0.0
GELLAINVILLE	13.0	13.0	0.0
GIEN	5.0	2.8	2.2
LES GRIBOUZY	14.0	13.8	0.2
GRIPOY	0.0	0.0	0.0
HENRICHEMONT	5.0	5.4	0*
INDRE1	0.5	0.0	0.5
INDRE 2	31.0	0.0	31.0
INDRE ET LOIRE 1	1.5	0.0	1.5
JEU-LES-BOIS	3.0	3.0	0.0
JOUE-LES-TOURS	20.0	19.9	0.1
JARGEAU	3.0	2.8	0.2
LAMOTTE-BEUVRON	47.5	47.0	0.5
LARCAY	0.0	0.0	0.0
LEVROUX	87.0	86.9	0.1
LOCHES	13.5	13.5	0.0
LOIRET 1	19.0	0.0	19.0
LORRIS	77.0	76.4	0.6
LA LOUPE	5.5	4.8	0.7
LUISANT	1.0	0.0	1.0
LE MADRON	28.0	28.2	0*
MAINTENON	9.5	9.1	0.4
MAINVILLIERS	1.0	0.0	1.0
MALAGUAY	1.0	1.5	0*
MALESHERBES	1.0	0.6	0.4
MARCHAIS	1.0	0.7	0.3
MARMAGNE	57.0	57.0	0.0
MAZIERES	2.0	1.6	0.4
MEHUN-SUR-YEVRE	36.0	39.2	0*
MERIE	29.0	32.3	0*
MOISY	43.0	43.2	0*
MONDOUBLEAU	34.0	29.5	4.5
MONNAIE	3.0	2.9	0.1
MOUSSEAUX	33.5	33.1	0.4
MONTRICHARD	3.5	3.3	0.2
NOGENT-LE-ROTROU	13.5	13.9	0*
NERONDES	69.5	70.6	0*
NUISEMENT	0.0	0.0	0.0

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024			
Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
ONZAIN	1.5	1.0	0.5
LES ORCHIDEES	40.5	32.8	7.7
ORGERES	3.5	3.1	0.4
ORLEANS	0.0	0.0	0.0
PAUDY	169.0	162.2	6.8
LES PAYOLLES	125.5	126.0	0*
LA PELOUSE	10.0	2.3	7.7
PHELIBON	6.0	0.0	6.0
PITHIVIERS	6.0	5.2	0.8
POIRIER	26.0	12.5	13.5
POISARD	11.0	10.5	0.5
POLE 45	3.0	2.8	0.2
PORTILLON	1.0	0.1	0.9
PREUILLY	10.0	10.2	0*
REBOURSIN	5.5	5.9	0*
RIOU	21.5	10.0	11.5
ROMORANTIN	36.0	59.4	0*
ROUSSINES	30.0	30.2	0*
SELLES-SUR-CHER	35.0	34.7	0.3
SULLY-SUR-LOIRE	3.0	2.8	0.2
SANCERRE	12.0	11.2	0.8
SARAN	0.0	0.0	0.0
SAUVAGEON	0.0	0.0	0.0
SEIGY	3.5	3.4	0.1
SEMBLANCAY	65.5	65.6	0*
SENONCHES	2.5	2.1	0.4
SERMAISES	5.0	0.0	5.0
SORIGNY	14.5	15.4	0*
SOURCE	3.5	3.0	0.5
ST-AMAND	41.5	41.4	0.1
ST-AVERTIN	2.0	2.1	0*
ST-DOULCHARD	10.0	10.7	0*
ST-MARCEL	8.0	8.8	0*
ST GERMAIN DU PUY	8.0	7.4	0.6
ST-CYR-EN-VAL	85.6	85.6	0.0
TABARDERIE	0.0	0.0	0.0
TERTRE	14.0	6.4	7.6
THIMERT	3.5	3.2	0.3
TIVERNON	191.0	8.7	182.3
TOURNOISIS	21.0	13.3	7.7

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024			
Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
TOURS	1.0	0.2	0.8
TOURY	4.0	0.0	4.0
VAILLY	13.0	13.0	0.0
VALENCAY	59.5	39.4	20.1
VARENNES	0.0	0.0	0.0
VENDOME	43.0	6.2	36.8
VENESMES	24.0	24.2	0*
VERDIN	58.5	42.5	16.0
VIERZON	21.0	20.9	0.1
VINEUIL	7.5	7.3	0.2
VILLEMAMDEUR	131.0	130.3	0.7
VILLEMENT	21.0	107.2	0*
VILLERBON	0.0	0.0	0.0
LES VIGNES	0.0	0.0	0.0
VOVES	2.5	3.1	0*

* transfert en cours à fin 2024